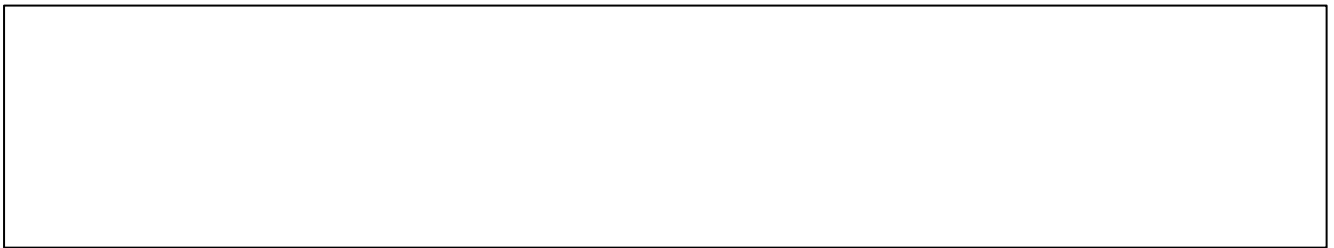


I.U.F.M.
Académie de Montpellier
Site de Perpignan

LE ROUX-GUEZENEK Karine
Professeur stagiaire agrégée
d'économie et gestion comptable



TUTEUR :

M. BOUGAREL Fabrice, Professeur au lycée ARAGO de Perpignan

ASSESEUR :

M. COUTURAUD Philippe, I.P.R. d'économie et gestion de l'Académie de Montpellier

Année scolaire 2000-2001

RESUME

Durant cette année scolaire au lycée Arago de Perpignan, il m'a été confié l'enseignement de l'économie et du droit à une classe de première STT.

Ce mémoire professionnel relate trois activités pédagogiques menées avec les élèves de cette classe :

- la rencontre de créateurs d'entreprises qui ont témoigné de la réalité du monde de l'entreprise ;
- la participation au concours des « Entreprises Cadettes » qui a permis la simulation de la création d'entreprise ;
- l'intervention d'un agent du service Création d'entreprise de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Perpignan qui a donné des informations sur les démarches à faire pour créer son entreprise.

ABSTRACT

During this school year in the Perpignan's lycée Arago, I have assumed the responsibility for the economics and law teaching to students of 1ere S.T.T..

This professional dissertation relates three activities made with the students of this class :

- the meeting with firms' creators who have given evidence of the reality of the firms' world;
- the participation in the "Entreprises Cadettes" competition which has allowed the simulation of the firm's creation ;
- the discussion with an agent of the creation service of the Perpignan's chamber of commerce and industry who has informed the students of the necessary steps to create a firm.

MOTS CLES : création d'entreprise; interdisciplinarité; autonomie; travail de groupe ;
créativité ; motivation ; information ; citoyenneté ;

SOMMAIRE

Introduction.....	4
--------------------------	----------

I - LA RENCONTRE DE CREATEURS D'ENTREPRISES AU SEIN DE LA PEPINIÈRE PLEIN SUD ENTREPRISES..... 6

<u>A – Les raisons de mon choix de cette activité.....</u>	6
1/ <i>Un contact direct avec des créateurs d'entreprise</i>	6
2/ <i>Les objectifs pédagogiques</i>	7
<u>B – La préparation administrative et pédagogique de l'activité</u>	9
1/ <i>L'organisation administrative.....</i>	9
2/ <i>La préparation pédagogique</i>	11
<u>C – Le déroulement de l'activité et son exploitation pédagogique.....</u>	13
1/ <i>Le déroulement de l'activité.....</i>	13
2/ <i>L'exploitation pédagogique de l'activité.....</i>	14
<u>D – Le bilan pédagogique</u>	16
1/ <i>Les objectifs atteints.....</i>	16
2/ <i>Les difficultés rencontrées</i>	18
3/ <i>Les améliorations possibles</i>	18

Conclusion sur l'intérêt pédagogique tiré de l'expérience de l'activité I : la nécessaire ouverture vers le monde extérieur de l'entreprise de l'enseignement d'économie et gestion..... 20

II - LA PARTICIPATION AU CONCOURS DES « ENTREPRISES CADETTES » 21

<u>A – Les raisons de mon choix de cette activité.....</u>	21
1/ <i>La réalisation d'une simulation d'entreprise</i>	21
2/ <i>Les objectifs pédagogiques</i>	22
<u>B – La préparation pédagogique de l'activité</u>	24
1/ <i>Les pré-requis nécessaires.....</i>	24
2/ <i>Les moyens nécessaires.....</i>	24
<u>C – Le déroulement de l'activité et son exploitation pédagogique.....</u>	26
1/ <i>Première étape : l'organisation en amont</i>	26
2/ <i>Deuxième étape : la constitution des dossiers de création des entreprises cadettes.....</i>	26
3/ <i>Troisième étape : les exposés.....</i>	28
4/ <i>Quatrième étape : l'évaluation des travaux réalisés durant cette activité.....</i>	29
<u>D – Le bilan pédagogique</u>	31
1/ <i>Les objectifs atteints.....</i>	31
2/ <i>Les difficultés rencontrées</i>	34
3/ <i>Les améliorations possibles</i>	35

Conclusion sur l'intérêt pédagogique tiré de l'expérience de l'activité II : la simulation d'entreprise au service du développement de l'esprit de groupe, de la créativité et de la motivation des élèves..... 37

III – L’INTERVENTION D’UN AGENT DU SERVICE CREATION D’ENTREPRISE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D’INDUSTRIE	38
<u>A – Les raisons de mon choix de cette activité.....</u>	38
1/ <i>La recherche d’information pour créer une entreprise</i>	38
2/ <i>Les objectifs pédagogiques</i>	39
<u>B – La préparation administrative et pédagogique de l’activité</u>	41
1/ <i>L’organisation administrative.....</i>	41
2/ <i>La préparation pédagogique</i>	42
<u>C – Le déroulement de l’activité et son exploitation pédagogique.....</u>	44
1/ <i>Le déroulement de l’activité.....</i>	44
2/ <i>L’exploitation pédagogique de l’activité en cours de réalisation</i>	44
<u>D – Le bilan pédagogique</u>	44
1/ <i>Les objectifs déjà atteints.....</i>	44
2/ <i>Les difficultés rencontrées</i>	46
3/ <i>Les améliorations possibles</i>	46
 Conclusion sur l’intérêt pédagogique tiré de l’expérience de l’activité III : la découverte par les élèves de la diversité des sources d’information pour créer son entreprise.....	47
 Conclusion générale	48
 Bibliographie	50
 Liste des annexes.....	51

INTRODUCTION

Durant cette année scolaire 2000/2001, il m'a été confié l'enseignement de l'économie et du droit en classe de première S.T.T. au lycée Arago de Perpignan.

Les objectifs généraux de cet enseignement dans les classes de Sciences et Technologies Tertiaires sont les suivants :

- **apporter les connaissances et le vocabulaire juridiques et économiques** indispensables à l'étude des disciplines de gestion et de communication et utiles pour la poursuite d'études et l'insertion professionnelle ;
- **contribuer à la formation du citoyen, du producteur et du consommateur**, en permettant de comprendre l'environnement économique, juridique et social ;
- **participer à la formation générale de l'élève en lui faisant acquérir des méthodes et des modes de pensée** qui développent le sens de l'observation, la capacité d'analyse, le souci d'objectivité et la rigueur intellectuelle.

Les instructions pédagogiques du référentiel de Première S.T.T. précisent également que cet enseignement doit aussi prendre en considération :

- **la motivation des élèves** en leur permettant d'appliquer leurs connaissances dans des situations concrètes ;
- **la mise en évidence de la cohérence interne des enseignements technologiques** en favorisant la construction d'une vision cohérente de l'entreprise et en faisant apparaître les liens entre les disciplines.

Compte tenu de ces objectifs généraux et de ces préoccupations pédagogiques à prendre en compte, il fallait mettre en place des activités qui permettent de faire varier les approches pédagogiques, tout en assurant la cohérence de l'enseignement de la double discipline économie et droit.

Au cours du premier trimestre de l'année scolaire, les élèves de premières S.T.T. se rendent vite compte des relations d'interdépendance entre les disciplines enseignées et ils prennent peu à peu conscience que l'entreprise est le fil conducteur de ces enseignements. Quand on commence à étudier l'entreprise, il est logique de s'intéresser d'abord à sa « naissance », c'est-à-dire à sa création.

Ainsi, pendant cette année d'enseignement du droit et de l'économie à une classe de première S.T.T., j'ai mis en place **trois activités sur le thème de la création d'entreprise** :

- la rencontre de créateurs d'entreprises au sein de la pépinière Plein Sud Entreprises afin d'établir un premier contact direct avec des personnes pouvant témoigner de la réalité du monde de l'entreprise ;
- la participation au concours des « Entreprises Cadettes », afin de simuler la création de l'entreprise avec les élèves ;
- l'intervention d'un agent du service Création d'entreprise de la Chambre de Commerce et d'Industrie de perpignan, afin d'obtenir des informations précises pouvant compléter une recherche préalable d'information sur Internet pour créer son entreprise.

Ces trois activités sur le thème de la création de l'entreprise permettent de répondre à l'objectif primordial de découverte du milieu professionnel de l'entreprise par les élèves, mais aussi à celui de construction de leur professionnalité.

Elles permettent aussi d'atteindre d'autres objectifs pédagogiques correspondant au référentiel :

- **La création d'entreprise est un moyen de motiver les élèves** en les impliquant dans des activités concrètes qui illustrent le savoir acquis en cours.
- **La création d'entreprise permet aussi d'appréhender l'entreprise dans son ensemble** : le regard du créateur en donne une vision globale et transversale et favorise l'approche systémique de l'entreprise. Cela incite à mettre en œuvre une démarche interdisciplinaire en montrant l'interdépendance entre l'économie et le droit et la cohérence des enseignements technologiques.
- **La création de l'entreprise est enfin un thème riche qui permet d'imaginer des activités variées permettant au professeur d'expérimenter différentes pratiques pédagogiques** basées sur le développement de l'autonomie de l'élève, le travail de groupe, la recherche de créativité, l'intégration de la citoyenneté, l'introduction de l'Internet...

I – LA RENCONTRE DE CREATEURS D’ENTREPRISES AU SEIN DE LA PEPINIERE PLEIN SUD ENTREPRISES

La première activité que j’ai menée en relation avec le thème de la création d’entreprise est la rencontre de créateurs d’entreprises à la pépinière Plein Sud Entreprises de Rivesaltes. Cette sortie s’est déroulée le jeudi 1^{er} février 2001.

J’expliquerai tout d’abord les raisons de mon choix de cette activité, puis j’exposerai sa préparation administrative et pédagogique. Ensuite, je décrirai le déroulement de l’activité, avant de présenter son exploitation pédagogique. Je dresserai enfin un bilan pédagogique en analysant les objectifs atteints et les difficultés rencontrées et en réfléchissant aussi sur les améliorations possibles. Je conclurai sur l’intérêt pédagogique tiré de cette première activité.

A - Les raisons de mon choix de cette activité

Plusieurs raisons ont motivé le choix de cette activité :

- la recherche d’un contact direct avec des créateurs d’entreprises ;
- des objectifs pédagogiques variés correspondant au référentiel de Première S.T.T..

1/ Un contact direct avec des créateurs d’entreprises

Pour certains de mes élèves de Première S.T.T., cette sortie est le premier contact réel avec le monde de l’entreprise. D’autres ont déjà effectué de petits travaux pendant les vacances d’été et ont donc rencontré des entrepreneurs, mais ils n’ont jamais eu la curiosité de leur poser des questions sur leur entreprise et sa création. Le principal objectif de ces petits travaux est d’obtenir une rémunération.

Les manuels scolaires regorgent d’exemples mentionnant les succès et les échecs de divers entrepreneurs, mais **rien ne vaut l’expérience personnelle de la rencontre avec des créateurs** pour mieux comprendre et analyser les étapes du processus de création.

Il est important de montrer aux élèves qui sont en réalité les créateurs d’entreprises, avant qu’ils ne soient qu’eux-mêmes dans la situation de créer une entreprise dans le cadre du concours des « Entreprises Cadettes ». Les difficultés qu’ils pourraient alors rencontrer leur rappelleraient celles dont auraient concrètement témoigné les créateurs de la pépinière d’entreprises et elles leur sembleraient d’autant plus réelles.

L’ensemble des réponses aux questions posées peut déjà donner aux élèves une vision concrète et globale de tous les aspects de la création d’entreprise.

2/ Les objectifs pédagogiques

Au niveau du référentiel, cette activité apporte un complément au niveau des parties sur l'acteur entreprise et sur l'entreprise et la demande :

CONTENU	COMPETENCES REQUISES
II – L'activité économique <u>2 – L'acteur entreprise</u> <ul style="list-style-type: none">◆ Le concept d'entreprise◆ La diversité des entreprises selon l'activité et la taille◆ L'entreprise et son environnement	⇒ Décrire le rôle économique et le rôle social de l'entreprise ⇒ Classer des entreprises en fonction des critères donnés ⇒ Mettre en évidence les interactions entre l'entreprise et son environnement
III – Répartition et consommation <u>3 – L'entreprise et la demande</u> <ul style="list-style-type: none">◆ La démarche mercatique◆ La connaissance du marché ◆ L'action commerciale	⇒ La décrire et caractériser ses étapes ⇒ Définir le marché de l'entreprise et ses composantes ⇒ Distinguer marché réel et marché potentiel ⇒ Repérer et caractériser les différentes sources d'information sur le marché ⇒ La définir et caractériser ses différents moyens ⇒ Apprécier le rôle de l'entreprise sur l'évolution des besoins et de la consommation

Les instructions pédagogiques de l'introduction du référentiel précisent également que « *l'enseignement du droit et de l'économie dans les classes de Sciences et de Technologies Tertiaires doit prendre en compte une préoccupation importante : motiver les élèves en leur permettant d'appliquer rapidement leurs connaissances dans des situations concrètes ». L'activité proposée offre des situations concrètes qui seront bien sûr sources de motivation pour les élèves.*

Enfin, le guide d'accompagnement pédagogique relatif à la double discipline économie et droit en classe de Première S.T.T. souligne l'importance de « favoriser les apprentissages méthodologiques de l'élève », mais également de « développer l'autonomie de l'élève par des activités variées », et notamment « *par l'exploitation de documents divers* ».

Le modèle de formation en Sciences et Technologies Tertiaires est centré sur les compétences. L'élève acquiert des compétences dès lors qu'il maîtrise et combine **des savoirs**, c'est-à-dire des connaissances et concepts de base, et **des savoir-faire**, c'est-à-dire des méthodes, démarches et techniques d'utilisation des outils. Il est également essentiel aujourd'hui qu'il sache bien se comporter et qu'il maîtrise donc **des savoir-être** non seulement pour utiliser efficacement ses savoirs et savoir-faire dans les situations professionnelles, mais aussi pour construire et exercer sa citoyenneté. La loi d'orientation du 14 juillet 1989 confère à chaque élève « *le droit à une éducation lui permettant le développement de sa personnalité, son insertion dans la vie sociale et professionnelle et l'exercice de la citoyenneté* ». Dans notre société où la cellule familiale est le plus souvent éclatée et où les difficultés de vie conduisent de plus en plus de jeunes à grandir sans repères, c'est le milieu éducatif qui devient l'institution responsable de cette éducation civique. Le Bulletin officiel de l'Éducation nationale du 29 mai 1997 distingue trois missions fondamentales du professeur (1): d'abord, éduquer les citoyens puis instruire les hommes et enfin former des professionnels qualifiés. **Cela confirme bien toute l'importance accordée aujourd'hui au savoir-être, à côté du savoir et du savoir-faire, c'est pourquoi j'ai choisi de réfléchir aux objectifs pédagogiques en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être.**

(1) Cf. **Professeur d'économie et gestion : quel métier aujourd'hui ?**, Collection *Parcours Pédagogiques*, Editions FOUCHER, p. 11

Les objectifs en terme de savoir

- **La sensibilisation à la création d'entreprise** : la rencontre du créateur, la présentation de son idée et l'analyse des étapes suivies et des difficultés rencontrées pour créer l'entreprise.

Les objectifs en terme de savoir-faire

- **L'exploitation de documents en appliquant la méthodologie étudiée**
⇒ A ce moment de l'année scolaire, il est très important de vérifier la maîtrise par tous les élèves de la méthodologie d'analyse de documents. La maîtrise de la discipline économie et droit exige de l'élève qu'il sache exploiter des documents tels que des textes, tableaux et graphiques. Pour préparer la sortie, il fallait commencer par étudier le thème de la création d'entreprise. Cette étude implique l'utilisation de supports d'information variés et peut être l'occasion de vérifier les acquis.

Afin de savoir ce que les élèves allaient retenir de la sortie à la pépinière d'entreprises, il a fallu que je prévois un suivi pédagogique. J'ai choisi de faire les élèves réaliser un compte rendu écrit, afin d'atteindre deux objectifs supplémentaires en terme de savoir-faire, que l'on n'a pas forcément le temps d'exercer lors des cours :

- **L'apprentissage méthodologique de la prise de notes**
⇒ Les élèves de Première S.T.T. ont pour la plupart des difficultés à prendre des notes, lorsque le cours n'est pas dicté. Ils auront besoin de maîtriser cette compétence dans un futur proche en poursuivant leurs études ou en travaillant. Assister à une conférence, dont ils n'auront pas de trace écrite pour en faire le compte rendu, est l'occasion de les entraîner à cet exercice.
- **L'apprentissage méthodologique du compte rendu**
⇒ Réaliser un compte rendu oblige les élèves à :
 - ◆ rassembler leurs notes ;
 - ◆ ordonner leur pensée ;
 - ◆ faire un effort de structuration de leurs phrases.

Ce sont des compétences que les élèves de Première S.T.T. ne maîtrisent pas toujours. Comme j'ai pu m'en rendre compte très vite par le biais des interrogations écrites, la plupart de nos élèves ont beaucoup de difficultés à rédiger.

Les objectifs en terme de savoir-être

- **Le développement de l'autonomie de l'élève**
⇒ En classe de Première S.T.T., les élèves sont encore de véritables « assistés » et il faut absolument leur faire prendre l'habitude de travailler de façon plus autonome. C'est aussi l'occasion de mettre en œuvre une pédagogie active où l'élève fournit un effort personnel et participe à l'organisation de ses propres connaissances.
- **La pratique de l'écoute**
⇒ Pendant tout le temps où nous sommes dans la salle de conférence, les élèves doivent écouter avec attention et sans parler entre eux.

B – La préparation administrative et pédagogique de l'activité

Afin de bien préparer la sortie, il est nécessaire de :

- faire les démarches administratives adéquates ;
- de mettre au point la préparation pédagogique.

1/ L'organisation administrative

Afin de pouvoir réaliser la sortie scolaire avec les élèves, j'ai dû faire un certain nombre de démarches auprès :

- de la pépinière d'entreprises Plein Sud de Rivesaltes ;
- de l'administration du lycée ;
- des autres professeurs de la classe ;
- des élèves ;
- de l'entreprise de transport choisie.

Cf. **Tableau de la page suivante**

Les démarches décrites sont assez nombreuses et lourdes mais nécessaires, dans la mesure où elles permettent de se dégager en partie de sa responsabilité.

Toutes ces démarches réalisées, je me suis consacrée à la préparation pédagogique de la sortie scolaire.

PERSONNES CONCERNEES	DEMARCHES
<p style="text-align: center;">PEPINIERE PLEIN SUD ENTREPRISES</p>	<p>⇒ Premier appel téléphonique le 9 janvier : en l'absence de M. Maury, j'ai brièvement présenté mon projet à sa secrétaire, afin qu'elle lui soumette pour obtenir son accord pour un rendez-vous.</p> <p>⇒ Deuxième appel téléphonique le 11 janvier pour convenir d'un rendez-vous avec M. Maury, directeur de la pépinière d'entreprises.</p> <p>⇒ Rendez-vous avec M. Maury le 18 janvier à 15 h: au cours d'un entretien qui a duré une heure environ, j'ai commencé par me présenter, puis j'ai exposé mon intérêt personnel pour le thème de la création d'entreprise. J'ai ensuite décrit le concours des « Entreprises Cadettes ». Enfin, j'ai évoqué les différents points qu'il serait possible d'aborder lors d'une rencontre éventuelle avec mes élèves de Première STT. J'ai obtenu l'accord de M. Maury qui m'a présenté son assistante chargée de mission, Mlle Lancien, avec qui je devais tout organiser.</p> <p>⇒ Fixation du jour et de l'heure de la visite : le 1^{er} février à 10 h.</p> <p>⇒ Rendez-vous avec Mlle Lancien le 26 janvier à 11 h: élaboration commune du programme d'intervention.</p>
<p style="text-align: center;">ADMINISTRATION DU LYCEE</p> <p>❶ Proviseur</p> <p>❷ Secrétariat du proviseur</p> <p>❸ Secrétariat des élèves</p> <p>❹ Intendance</p> <p>❺ Vie scolaire</p>	<p>⇒ Demande à M. Pioli de son autorisation (signature immédiate de la feuille d'autorisation de sortie lors d'une brève entrevue). Ce dernier m'a tout de suite demandé d'interroger les entreprises contactées sur le versement de leur taxe d'apprentissage et de les inciter à penser au lycée ARAGO. <u>Cf. Annexe I. 1.</u></p> <p>⇒ Retrait d'une feuille d'autorisation de sortie scolaire <u>Cf. Annexe I. 2.</u></p> <p>⇒ Retour de cette dernière remplie dans le délai imparti (8 jours avant la date prévue pour la sortie).</p> <p>⇒ Retrait des feuilles d'autorisation de déplacement scolaire à faire remplir par les élèves. La signature du représentant légal et le n° de police d'assurance doivent y figurer, afin de vérifier que chaque élève possède bien une assurance couvrant les sorties scolaires et dégageant de ce fait la responsabilité civile des enseignants accompagnateurs. <u>Cf. Annexe I. 2.</u></p> <p>⇒ Demande de la liste des entreprises de transport avec qui travaille habituellement le lycée pour leur téléphoner afin que chacune me faxe un devis</p> <p>⇒ Obtention de l'accord du professeur responsable du budget des professeurs d'économie et de gestion et de celui de l'intendant pour financer les frais de transport en car <u>Cf. Annexe I. 2.</u></p> <p>⇒ Information du C.P.E. des Premières de notre absence ce matin-là.</p> <p>⇒ Accord sur la gestion de la feuille : dès notre retour, je suis allée au bureau de la vie scolaire la remplir.</p>
<p style="text-align: center;">LES PROFESSEURS</p> <p>❶ Ayant cours avec mes élèves ce matin-là</p> <p>❷ Autres</p>	<p>⇒ Lettres adressées aux professeurs d'E .P.S. de la Première STT 3 le jeudi de 8h à 10h pour leur demander leur accord pour permettre aux élèves de prendre le car à 9h40. <u>Cf. Annexe I. 2.</u></p> <p>⇒ Recherche parmi eux de quelqu'un qui accepterait d'être le second accompagnateur : c'est finalement M. Blasy, leur professeur de Communication et Organisation, qui a accepté de remplir ce rôle.</p>
<p style="text-align: center;">LES ELEVES</p>	<p>⇒ Faire compléter et signer par leur représentant légal la feuille d'autorisation de déplacement scolaire.</p>
<p style="text-align: center;">LES ENTREPRISES DE TRANSPORT</p>	<p>⇒ Appel télé phonique à cinq entreprises pour demander de faxer un devis.</p> <p>⇒ Expédition par l'intermédiaire de l'intendance du devis signé à l'entreprise choisie.</p> <p>⇒ Appel téléphonique pour confirmation.</p>

L'acquisition des pré-requis nécessaires

La première chose à planifier était l'acquisition des pré-requis par les élèves. J'ai décidé de **modifier la progression proposée dans le programme en traitant dès janvier la dernière sous-partie sur l'entreprise et la demande**. Il me semblait en effet nécessaire que les élèves aient étudié la démarche mercatique et ses principales composantes, la connaissance du marché et l'action commerciale, cela afin de bien maîtriser le vocabulaire utilisé par les créateurs d'entreprise. Lors de la rencontre, les élèves auront donc toutes ces connaissances bien en tête.

La préparation des documents à exploiter par les élèves pour préparer les questions à poser

J'ai constitué un **dossier sur la création d'entreprise (Cf. Annexe I. 3.) pour intéresser et faire déjà travailler les élèves sur ce thème**. J'ai utilisé certains des documents présentés sous le titre «*Thèmes de réflexion*» dans l'édition 1998 du manuel d'économie de Première S.T.T. de la Collection *Les Carnets* de Foucher. J'ai surtout repris le titre du premier des dix thèmes traités : «*Comment peut naître l'idée de devenir créateur ?*». Les deux mots soulignés sont les deux principaux facteurs de réussite d'un projet, sur lesquels toute l'attention doit être portée avant de penser à la mise en oeuvre du projet (1). J'ai ajouté des articles extraits de deux magazines spécialisés : *L'Entreprise* et *Défis* (2).

Dès le 11 janvier, j'ai distribué ces documents aux élèves qui devait me rendre le travail le 25 janvier, afin que nous puissions nous en servir pour préparer ensemble la sortie le 27 janvier. Tout au long du premier trimestre, nous avons étudié et appliqué la méthodologie d'analyse des documents. Ce travail individuel d'analyse de documents sur un nouveau thème allait me permettre de vérifier les acquis méthodologiques des élèves en ce début de deuxième trimestre.

Il aurait aussi été très intéressant de faire les élèves réaliser une recherche documentaire pour constituer le dossier sur la création d'entreprise, mais il était malheureusement trop tard (il aurait fallu leur donner ce travail au mois de décembre). De toute façon, le C.D.I. n'est pas abonné aux revues spécialisées sur ce thème. Une recherche sur Internet n'aurait pas non plus été efficace sur un thème aussi vaste. Les élèves ont donc réalisé un travail de recherche sur Internet sur un thème plus ciblé de la création d'entreprise pour l'activité III.

L'aide méthodologique

La concertation entre les professeurs de la classe est importante, afin d'assurer la cohérence des enseignements. J'ai donc commencé par interroger le professeur de communication sur les points de méthodologie qu'il avait abordés avec les élèves, afin de savoir s'il était nécessaire de leur apporter une aide méthodologique pour prendre des notes et réaliser un compte-rendu. Il m'a répondu que les élèves avaient déjà réalisé un compte rendu d'activité, en suivant une méthodologie bien précise, mais qu'ils n'avaient pas pris de notes. Je leur ai donc préparé une **fiche de conseils méthodologiques pour la prise de notes (Cf. Annexe I. 4.)** extraite de l'ouvrage *Travailler autrement au lycée* (3), que nous avons commenté ensemble le 27 janvier.

Je leur ai enfin dit que la sortie ferait l'objet d'un **compte rendu**, en leur expliquant ce que c'était et en leur énumérant de façon structurée les éléments que je voulais voir dans ce dernier. J'ai insisté sur le fait que cela devait les guider pour la prise de notes et bien sûr pour la recherche du plan du compte rendu.

(1) Cf. R. PAPIN, *Stratégie pour la création d'entreprise*, Editions DUNOD

(2) Cf. « *Se mettre à son compte en 2001* », *Défis*, janvier- février 2001, p. 69-98 ;

« *Se mettre à son compte en 1999* », *Défis*, janvier- février 1999, p. 19-43 ;

« *Se mettre à son compte* », *L'Entreprise*, N°162, mars 1999, p. 74-105

(3) Cf. *Travailler autrement au lycée*, C.R.D.P., p.153

- **Les questions à poser**

⇒ La séance de travaux dirigés du 27 janvier a été entièrement consacrée à la **mise en commun des questions trouvées par les élèves en analysant le dossier sur la création d'entreprise**. En corrigeant les travaux des élèves, j'ai relevé l'ensemble des questions proposées. Le but de la séance était de **les classer par thème**. Les élèves ont d'abord travaillé par deux pour classer leurs propres questions en fonction de thèmes que j'ai proposés, puis nous avons classé toutes les idées et nous en avons enfin cherché d'autres. A la fin de la séance, je leur ai distribué un récapitulatif des questions à poser qu'ils ont pu compléter. (**Cf. Annexe I. 5.**)

- **Les consignes**

⇒ Je leur ai aussi donné des consignes concernant la conférence :

- ◆ lever le doigt pour demander la parole ou poser une question ;
- ◆ écouter les réponses, ainsi que les questions des autres élèves ;
- ◆ exposer son opinion avec diplomatie, en respectant les opinions d'autrui ;
- ◆ remercier et saluer les intervenants.

C – Le déroulement de l’activité et son exploitation pédagogique

Après l’exposé du déroulement de la rencontre avec des créateurs d’entreprises au sein de la pépinière de Rivesaltes, il est intéressant de découvrir l’exploitation pédagogique menée.

1/ Le déroulement de l’activité

Le départ

Le jeudi 1^{er} février, les élèves étaient au rendez-vous devant le gymnase Alsina à 9 h 40. J’ai fait l’appel avant la montée dans le car. Nous sommes partis du lycée à 9 h 45. Notre effectif se composait de 32 élèves (2 absents) et de 2 accompagnateurs. A notre arrivée à la pépinière, j’ai rappelé les consignes de tenue et de silence pour tous.

L’accueil à la pépinière d’entreprises

Nous avons été accueillis dans le hall par Mlle Lancien, assistante chargée de mission. Les élèves se sont installés en silence dans la salle de conférence, puis nous avons attendu l’arrivée de M. Maury retenu au téléphone.

L’intervention des dirigeants de la pépinière d’entreprises

Les élèves ont été attentifs pendant le discours mené par Mlle Lancien. M. Maury intervenait de temps en temps pour raconter des anecdotes et pour répondre aux premières questions des élèves. Ils ont pris des notes consciencieusement et ont eu une attitude globale irréprochable.

L’intervention des créateurs d’entreprises

Le créateur de l’entreprise PuissanceKart est arrivé à 10 h 45. Il a brièvement présenté son entreprise, puis les élèves ont posé beaucoup de questions. Ils ont tous été très intéressés par ce projet qui est concret pour eux. Ils ont également trouvé M. Berton très sympathique et accessible.

Le créateur de la vitrine France-univers.com sur Internet est arrivé à 11 h 30. Il a également présenté son entreprise, puis les élèves lui ont posé quelques questions. Ils ont été plus impressionnés par la personnalité de M. Poullalion et ont eu moins de questions concrètes à lui poser. De plus, il était plus difficile pour eux de se représenter ce projet de vitrine de produits français sur Internet.

Les deux créateurs d’entreprises ont été remerciés de leur présence.

La visite de la pépinière d’entreprises

Nous avons ensuite fait le tour des différents sites d’émergence de la pépinière d’entreprises avec Mlle Lancien. Les élèves n’ont pas hésité à poser encore des questions. De retour dans le hall de la pépinière, nous avons enfin remercié Mlle Lancien et M. Maury pour leur sympathique accueil.

Le retour au lycée

Le retour a été réalisé sans incident. J’avais bien sûr vérifié que tous les élèves étaient présents dans le car. Durant le trajet, nous avons déjà échangé des premières impressions sur ce à quoi nous venions d’assister. Avant de sortir moi-même du car, j’ai vérifié que les élèves n’avaient rien oublié ou laissé traîner. Dès mon retour au lycée, je suis allée remplir la feuille d’absences à la vie scolaire.

2/ L'exploitation pédagogique de l'activité : de la réalité de la sortie scolaire à l'expression écrite

L'expression écrite est le moyen de formaliser les impressions et de construire une analyse et une synthèse à la fin d'un travail.

Durant cette première activité, les élèves ont réalisé différents types de travaux écrits.

L'analyse écrite des documents du dossier sur la création d'entreprise

L'analyse et la synthèse des documents du dossier sur la création d'entreprise m'ont permis de vérifier la maîtrise de la méthodologie étudiée au premier trimestre. Après avoir présenté les extraits d'articles sélectionnés, les élèves ont répondu aux questions posées telles que : *quelles sont les motivations et qualités des créateurs d'entreprises ? Quels sont les facteurs clés du succès d'un projet ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Quelles sont les décisions à prendre tout au long des étapes de la création de l'entreprise ?*

En conclusion du travail sur le dossier, je demandais aux élèves de chercher les questions qu'ils poseraient aux créateurs lors de la rencontre prévue le 1^{er} février. Certaines étaient fortement suggérées à travers le questionnement sur le dossier de création d'entreprise, mais les élèves devaient bien sûr en trouver d'autres. Ils ont d'ailleurs trouvé des questions fort intéressantes telles que : *quelles ont été les réactions de votre entourage ? Pensiez-vous déjà à créer votre entreprise, lorsque vous étiez jeune ? Qu'est-ce qui vous a décidé ?... Cf. Annexe I. 5.*

Ce travail a fait l'objet d'une note qui a compté dans la moyenne du deuxième trimestre.

La prise de notes

La prise de notes est difficile pour les élèves, car ils n'y sont pas familiarisés. Avant de leur donner le compte rendu à faire pendant les vacances de février, j'ai voulu m'assurer que les informations essentielles avaient été retenues et que tout avait été compris par tous. Je leur ai donc posé quelques questions.

Je leur ai demandé de **joindre les notes prises pendant la conférence au compte rendu à me rendre**, tout en leur précisant bien qu'elles ne feraient pas l'objet d'une notation. En effet, les élèves faisaient cet exercice pour la première fois dans le cadre du cours d'économie et droit. Relever les notes prises m'a permis de vérifier l'application de la méthodologie proposée et en particulier la qualité du tri des informations et l'utilisation des abréviations. J'ai ainsi apprécié le travail fait par les élèves et jugé de la nécessité de travailler davantage avec eux cette prise de notes en faisant des exercices spécifiques sur des textes économiques au cours de séances de travaux dirigés.

Le compte rendu

Le fait d'avoir un devoir à rédiger contraint les élèves à rassembler et revoir leurs notes pour élaborer un texte construit et cohérent. L'effort à faire pour exprimer les éléments pris en notes dans un langage compréhensible permet de fixer les connaissances.

J'ai demandé aux élèves de faire un compte rendu pour le 24/02. Je leur ai demandé de choisir de rendre compte soit sur l'un des deux créateurs, soit sur les deux, soit encore sur un créateur de leur choix qu'ils pourraient rencontrer et interroger pendant les vacances (ce qui me permettait de donner aussi du travail aux deux élèves absentes lors de la sortie).

Je leur ai indiqué de façon structurée les éléments que je voulais voir dans le compte rendu, ce qui pouvait en fait leur servir de plan. La plupart des élèves ont d'ailleurs repris le **plan proposé** :

Introduction : *présentation de la pépinière d'entreprises ;
justification du choix du créateur ;
annonce du plan ;*

I – Le créateur

A/ La présentation du créateur

B/ Ses motivations et qualités

II – Son projet

A/ La description du projet

B/ Les difficultés rencontrées et les solutions trouvées

Conclusion : *Apport personnel ; Pensez-vous créer un jour votre entreprise ?*

A ce moment de l'année, nous n'avions pas encore étudié la méthodologie de rédaction d'un développement structuré. J'ai donc pensé que cela pourrait les aider de leur proposer un plan équilibré avec introduction, conclusion et deux parties. Je leur ai enfin donné quelques conseils sur les étapes à suivre.

J'ai également demandé aux élèves d'**utiliser le traitement de texte** pour présenter le compte rendu, afin de compléter de façon cohérente les compétences de communication et organisation déjà mises en œuvre en faisant rédiger par écrit des notes et des comptes rendus. Il semble logique d'intégrer l'utilisation de l'outil informatique dans la formation à la communication écrite.

Ce compte rendu a fait l'objet d'une note qui a compté dans la moyenne du deuxième trimestre.

Un exemple de compte rendu réalisé par un élève se trouve dans l'**annexe I. 6.**

Les comptes rendus ont été correctement réalisés par la plupart des élèves. La moyenne des notes obtenues a été de 12 (en tenant compte de deux 0 attribués à deux élèves présents le jour de la sortie, mais qui n'ont rien rendu malgré un rappel). J'ai toutefois déjà pu me rendre compte des difficultés de certains élèves à structurer leur pensée, mais aussi à suivre les instructions ! J'avais noté le plan proposé au tableau et j'avais bien insisté oralement sur le fait qu'il fallait rédiger un développement structuré en faisant apparaître le plan. Ces instructions n'ont pas été suivies par bon nombre d'élèves.

D – Le bilan pédagogique

Il est important de vérifier si les objectifs ont été atteints, de faire le point sur les difficultés rencontrées et les améliorations possibles.

1/ Les objectifs atteints

PAR LES ELEVES

➤ *En terme de savoir*

Cette rencontre de créateurs d'entreprise a permis aux élèves :

- **d'obtenir des réponses** à leurs questions ;
- **de savoir comment devenir créateur d'entreprise** et quelles doivent être leurs motivations et qualités ;
- de savoir **que des aides existent**, et notamment celles apportées par les pépinières d'entreprises (dont aucun élève n'avait jusqu'alors entendu parler) ;
- de connaître **les étapes à suivre** pour créer son entreprise ;
- **d'être informés sur les difficultés et les risques** rencontrés lorsque l'on crée une entreprise ;
- **de se rendre compte qu'il est possible de créer son entreprise** malgré toutes les difficultés que l'on peut rencontrer ;
- **de mieux comprendre le métier de chef d'entreprise** avec ses avantages et ses inconvénients ;
- **de réviser et d'approfondir des principes de base sur le fonctionnement d'une entreprise**, notamment en ce qui concerne les étapes de la démarche mercatique.

➤ *En terme de savoir-faire*

- **Un entraînement supplémentaire à l'exploitation de documents selon la méthodologie étudiée** (pour préparer la sortie) ;
- **Un entraînement méthodologique à la prise de notes très instructif** ;
- **Un entraînement méthodologique à la rédaction d'un compte rendu assez satisfaisant**, dans la mesure où presque tous les élèves ont fait des efforts pour rédiger des comptes rendus avec des observations personnelles intéressantes.

L'objectif n'était pas que les élèves maîtrisent parfaitement les méthodologies de la prise de notes et de la rédaction de comptes rendus après cette expérience, mais que le professeur les évalue de manière formative et qu'eux-mêmes s'auto-évaluent, en constatant les facilités ou bien les difficultés rencontrées.

➤ *En terme de savoir-être*

- **Un apprentissage de l'autonomie**
⇒ Les élèves ont presque tous fait des efforts personnels pour bien exploiter les documents de préparation à la sortie. Le travail leur a permis d'acquérir des connaissances, d'affiner leurs méthodes de travail et de s'organiser de façon autonome. Les objectifs ont été véritablement atteints, comme j'ai pu le

constater à la fin du travail lors de l'évaluation. Il est certain que cet apprentissage de l'autonomie ne peut se faire que progressivement, mais j'ai été agréablement surprise par la qualité du travail rendu par certains élèves qui en classe ont constamment besoin d'assistance.

- **La pratique de l'écoute et la tenue à observer lors d'une conférence**
⇒ Tous les élèves, même ceux qui ont du mal à rester concentrés, ont eu une **attitude irréprochable** : ils ont su se montrer silencieux et attentifs pendant les deux heures. Ils ont pris la parole en la sollicitant chacun à leur tour et ont été polis.

➤ *En terme de motivation*

- **L'adhésion et l'implication de presque tous les élèves**
⇒ Les deux élèves absentes ne le sont que rarement et étaient déçues de ne pas avoir pu être présentes. Elles ont d'ailleurs fait l'effort de faire le travail demandé pendant les vacances, en rencontrant elles-mêmes des créateurs d'entreprises. Toutefois, deux autres élèves n'ont pas réalisé les comptes rendus...
- **La motivation de quelques élèves pour créer leurs entreprises dans le futur**
⇒ Dans la conclusion du compte rendu, cinq élèves ont répondu qu'ils aimeraient, dans un futur lointain, avoir leurs entreprises avec des motivations telles que :
 - ◆ n'avoir de comptes à rendre à personne ;
 - ◆ faire quelque chose de bien.Ceux qui ne semblaient pas intéressés avaient en majorité pour raisons :
 - ◆ trop de travail ;
 - ◆ ne pas prendre de risques.

LES OBJECTIFS ATTEINTS PAR LE PROFESSEUR

➤ *D'un point de vue administratif*

J'ai pu me rendre compte **des nombreuses démarches** à effectuer et de la **responsabilité** à assumer pour pouvoir emmener les élèves hors du lycée.

➤ *Au niveau de la relation avec les élèves*

Les réponses des élèves dans leurs comptes rendus m'ont permis de **mieux connaître leurs aspirations et projets de vie**. J'ai d'ailleurs été très étonnée du nombre d'élèves qui ont pour projet de reprendre une affaire ou de créer un jour leur propre entreprise.

De plus, j'ai pu observer leurs comportements à l'extérieur du lycée, et surtout en dehors de la classe, où la relation entre professeur et élèves est hiérarchique et conventionnelle.

Globalement, cette première activité a donné entière satisfaction aux élèves comme au professeur. Cette sortie a également permis aux élèves de se divertir, mais au-delà de l'aspect ludique et du changement de locaux, les élèves se sont réellement intéressés et ont réalisé des travaux de qualité. Ils ont été marqués par les anecdotes de M. Maury et par le courage de M. Berton.

2/ Les difficultés rencontrées

➤ *Au niveau de l'organisation*

Cette première activité a été organisée un peu trop tard. Je souhaitais d'abord faire intervenir dans la classe un agent du service Création d'entreprise de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Perpignan, Suite à un appel téléphonique à ce service, on m'a demandé de suivre la procédure en adressant une lettre au Président pour lui demander l'autorisation de faire intervenir un agent dans la classe. Malheureusement, la réponse (finalement positive) s'est longtemps fait attendre. Il a donc fallu que je modifie le programme que j'avais initialement prévu, ce qui explique le retard pris.

➤ *Au niveau de la sortie en elle-même*

Le discours de Mlle Lancien, assistante chargée de mission, **était trop compliqué pour les élèves** et parfois un peu hésitant (probablement du fait qu'elle intervenait pour la première fois devant une assemblée, M. Maury a profité de la présence d'un jeune auditoire pour lui demander de se lancer...). Heureusement, nous avons convenu que les explications sur le rôle de la pépinière d'entreprises ne devaient pas dépasser la demi-heure pour laisser la parole aux créateurs d'entreprises. De toute façon, **son inexpérience a vite été oubliée grâce aux anecdotes racontées par M. Maury avec tout son talent d'orateur !**

➤ *Au niveau de la motivation des élèves*

Même si la sortie semble avoir intéressé la grande majorité des élèves (même certains qui d'habitude ne semblent jamais motivés), **le succès n'est pas total : j'ai été déçue de voir que tous les élèves présents lors de la conférence n'ont pas fait le compte rendu.** Ces deux élèves qui ont pourtant été très attentifs lors de la conférence et qui ont des capacités sont en difficulté à cause d'un manque de travail flagrant.

➤ *Au niveau des travaux d'expression écrite*

J'ai pu me rendre compte des **difficultés de certains élèves** à prendre des notes et à structurer leur pensée pour faire un compte rendu sous forme de développement structuré.

Les aspects négatifs sont secondaires par rapport à un bilan largement positif. Mais, si c'était à refaire, qu'est-ce que je pourrais améliorer ?

3/ Les améliorations possibles

Je me suis posé les questions suivantes :

➔ **Comment rendre la phase de préparation de la sortie plus efficace ?**

Si la phase de préparation peut être plus longue, le professeur peut envisager de **varier les supports de travail**, par exemple en visionnant avec les élèves un film documentaire sur les créateurs d'entreprise. Le Centre National de Documentation Pédagogique propose une cassette vidéo « *Les inventeurs font-ils*

fortune ? » (Côté Télé, Capital) qui contient une série de cinq reportages, dont deux sont particulièrement intéressants :

- **Voiture** : une enquête sur les trouvailles dont les automobiles regorgent et qui sont souvent mises au point par des particuliers ;
- **Saga Fluo** : le succès remporté par une petite entreprise bavaroise de crayons : comment est née l'idée d'un surligneur fluo ? Qui sont les créateurs du Stabilo Boss ? Sont-ils devenus riches ?

Ce visionnage aurait en plus pu être l'occasion de découvrir la méthodologie de la prise de notes.

→ Comment améliorer l'apprentissage de l'autonomie par les élèves ?

Comme cet apprentissage ne peut se faire que progressivement, il est nécessaire de **donner régulièrement des travaux à réaliser de manière autonome**. Il peut être intéressant de **mettre en place un suivi de la progression de chaque élève, en établissant par exemple une fiche de suivi** qui permette aux élèves d'évaluer la qualité de leurs travaux et de repérer les points qui méritent plus d'attention.

→ Comment intensifier les échanges entre professeurs et travailler plus en équipe ?

Comme je l'ai dit, M. Blasy, leur professeur de communication et organisation, a accepté volontiers d'être le second accompagnateur. Après la sortie, je lui ai proposé de participer à l'exploitation pédagogique en rédigeant par exemple la lettre de remerciements avec les élèves. Comme il ne m'en a jamais reparlé par la suite, je l'ai moi-même rédigée et adressée à M. Maury, en y joignant un compte rendu d'élève. (Cf. Annexe I. 7.) Malgré toute notre bonne volonté, **la concertation et le travail en équipe ne sont pas toujours faciles à mettre en place**, mais il ne faut pas se décourager, en se disant que la prochaine fois, ce sera peut-être le bon moment... En effet, cela a été le cas, car nous avons réussi à travailler plus en équipe pour l'activité II. Je pense qu'**il est essentiel de continuer à essayer de mettre en place un travail en équipe pour contribuer à la cohérence interdisciplinaire**.

→ Comment intensifier le partenariat lycée – entreprises ?

Le développement du partenariat lycée-entreprises est un enjeu majeur. Ce partenariat peut bien sûr prendre des formes multiples : stages, interventions de professionnels, visites d'entreprise... Je pense qu'il peut être formateur et motivant pour les élèves de conduire des actions professionnelles pour des entreprises. Avec des élèves de Première, il faut choisir une action ponctuelle et très ciblée. **Dans notre cas, il aurait été très intéressant de faire participer les élèves à la conception d'un site sur Internet pour une entreprise en cours de création**. Ils auraient ainsi pu utiliser des compétences déjà acquises et en développer de nouvelles. La construction de la professionnalité de l'élève est probablement un bon moyen de le responsabiliser et de le motiver.

Conclusion sur l'intérêt pédagogique tiré de l'expérience de l'activité I : la nécessaire ouverture vers le monde extérieur de l'entreprise de l'enseignement d'économie et gestion

Tout d'abord, j'ai pu constater qu'il n'est pas si facile de préparer une sortie scolaire tant sur le plan administratif que sur le plan pédagogique. Cela prend beaucoup de temps d'établir des contacts intéressants, mais cela en vaut bien la peine. Malgré les quelques difficultés rencontrées, j'en retiens un bilan largement positif.

Le principal intérêt pédagogique retenu est qu'il est bénéfique de concevoir l'enseignement d'économie et gestion comme ouvert, au-delà de la classe, vers le monde extérieur de l'entreprise. Cela permet l'ancrage du savoir, du savoir-faire et du savoir-être dans la réalité du monde de l'entreprise, qui est au cœur des enseignements d'économie et gestion.

Pour certains de mes élèves de Première S.T.T., cette sortie était le premier contact avec le monde de l'entreprise. Rien ne vaut l'enseignement tiré de l'expérience personnelle de la rencontre avec des créateurs pour mieux comprendre et analyser le savoir. Les élèves ne sont pas prêts d'oublier les anecdotes de M. Maury et les témoignages des créateurs d'entreprises. L'ensemble des réponses aux questions posées a déjà donné aux élèves une vision concrète et globale de la plupart des aspects de la création d'entreprise.

Pour le professeur d'économie et gestion, le contact avec la réalité du monde de l'entreprise est essentiel pour actualiser continuellement ses connaissances sur les pratiques professionnelles. Ce contact lui permet d'alimenter une base de données concrètes, afin d'ancrer les compétences à développer en termes de savoir, de savoir-faire et de savoir-être dans la réalité. Dans le cadre des cours et des activités qui ont suivi, j'ai pu continuer à exploiter cette rencontre avec des créateurs d'entreprises en donnant des exemples concrets. Nous avons d'ailleurs gardé contact avec Plein Sud Entreprises, car M. Maury a accepté d'être le « parrain » de groupes d'élèves dans le cadre du concours des « Entreprises Cadettes ».

Par ailleurs, l'expérience a été l'occasion de me rendre compte que **le contact réel avec les entreprises a intéressé et motivé la plupart des élèves.** Tout d'abord, cela leur a bien sûr permis de changer de la routine des cours et d'apprendre différemment. Ensuite, **les élèves ont pris conscience que l'on peut réussir si l'on s'en donne les moyens. Certains d'entre eux semblent même très motivés à l'idée de créer un jour leurs entreprises.** D'autres ont simplement appris qu'il existe réellement des possibilités d'insertion professionnelle dans les entreprises, notamment dans celles qui se créent. **Le professeur d'économie et gestion doit continuellement faire un travail de motivation avec ces élèves qui en général n'ont pas de projet professionnel bien précis.**

Enfin, **il était également important de faire découvrir aux élèves qui sont en réalité les créateurs d'entreprise, avant qu'ils ne soient qu'eux-mêmes dans la situation de créer une entreprise dans le cadre du concours des « Entreprises Cadettes », qui fait l'objet de l'activité II.**

J'espère pouvoir reconduire cette activité enrichissante pour les élèves comme pour le professeur avec les améliorations envisagées dans les prochaines années.

II – LA PARTICIPATION AU CONCOURS DES « ENTREPRISES CADETTES »

La deuxième activité que j'ai menée en relation avec le thème de la création d'entreprise est la participation au concours des « Entreprises Cadettes ». Créé en 1995 par le ministère de l'Éducation nationale, ce concours consiste en une simulation d'entreprise construite autour d'une idée originale de chaque groupe d'élèves de Première S.T.T. La création d'entreprise constitue le fil directeur du scénario pédagogique.

A - Les raisons de mon choix de cette activité

Plusieurs raisons ont motivé le choix de cette activité :

- réaliser une simulation d'entreprise ;
- des objectifs pédagogiques variés correspondant au référentiel de Première S.T.T..

1/ La réalisation d'une simulation d'entreprise

La simulation permet de transmettre une vision cohérente de l'entreprise qui est au cœur des enseignements d'économie et gestion. Il est important de relier les savoirs, afin que les élèves ne se forment pas une vision éclatée de l'entreprise. **Dès la Première S.T.T., il est souhaitable d'appréhender le concept d'entreprise dans son ensemble.** La simulation d'entreprise s'appuie justement sur une **représentation globale** de l'entreprise et sur une **approche dynamique** de son fonctionnement.

L'introduction du référentiel qui donne les objectifs généraux de l'enseignement précise que *« l'enseignement du droit et de l'économie dans les classes de Sciences et de Technologies Tertiaires doit prendre en compte deux préoccupations importantes :*

- *motiver les élèves en leur permettant d'appliquer rapidement leurs connaissances dans des situations concrètes ;*
- *assurer la cohérence interne des enseignements technologiques, par exemple en faisant apparaître que le droit est tributaire de l'évolution économique, politique et sociale et que les notions relevant de l'économie ou de la gestion peuvent être abordées également sous l'angle juridique ».*

La simulation d'entreprise est un excellent moyen de favoriser l'interdisciplinarité et d'assurer la cohérence interne des enseignements technologiques. En appréhendant l'entreprise dans son ensemble, les élèves vont se rendre compte que les matières technologiques ne sont pas compartimentées.

La mise en place du concours est l'occasion d'essayer de **travailler en équipe**, au moins avec les professeurs d'économie et gestion, qui ont en charge l'enseignement à la classe de la communication et de l'organisation et celui de la gestion et de l'informatique.

De plus, comme l'entreprise est un lieu d'interférence entre le monde économique et le monde juridique, c'est aussi l'occasion d'**aider les élèves à aborder la double discipline « économie et droit »** non plus comme un regroupement artificiel de deux matières distinctes, mais plutôt **comme la réunion de deux matières interdépendantes agissant l'une sur l'autre**. En effet, *« la création de passerelles entre les savoirs économiques et juridiques est une tâche ardue mais nécessaire à la construction d'une vision globale et systémique des organisations »* (1).

(1) Cf. **Professeur d'économie et gestion : quel métier aujourd'hui ?**, Collection *Parcours Pédagogiques*, Editions FOUCHER, p. 60

Par ailleurs, **la simulation d'entreprise est également un excellent moyen de motiver les élèves**. En effet, motiver les élèves, c'est tout d'abord **leur redonner le goût des études** en donnant du sens au savoir. La plupart des élèves démotivés qui découvrent de nouveaux concepts se demandent : « à quoi ça sert de le savoir ? ». La simulation permet de démontrer aux élèves que l'ensemble des connaissances acquises en cours sont indispensables pour mener à bien un projet de création d'entreprise. En appliquant ainsi concrètement des savoirs théoriques, les élèves peuvent être davantage motivés pour apprendre. Motiver les élèves, c'est également **les faire travailler de façon ludique en participant à une compétition qui nécessite un véritable engagement personnel de leur part**. La simulation permet aux élèves de se confronter à un « monde presque réel ». Face à ces situations concrètes, les efforts fournis ont un sens pour eux.

2/ Les objectifs pédagogiques

Au niveau du référentiel, cette deuxième activité apporte de nouveau un complément au niveau des parties sur l'acteur entreprise et sur l'entreprise et la demande. (Cf. I- A- 2/)

Comme nous l'avons déjà évoqué, ce qui est intéressant dans cette activité, c'est d'**établir des liens entre les différents points du référentiel**, en considérant non seulement le programme de Première S.T.T. d'économie et droit, mais également ceux de communication et organisation et de gestion et informatique.

L'introduction du référentiel d'économie et de droit donne des instructions pédagogiques en ce qui concerne les démarches et méthodes à adopter : « *une part importante de l'horaire, et en priorité celle pendant laquelle la classe est dédoublée, doit être utilisée pour des activités (...) d'expression écrite et orale, à partir de supports concrets* ». Plus loin, « *on veut rendre l'élève capable de communiquer, quel que soit le mode de communication utilisé, en respectant les contraintes imposées et en maîtrisant les techniques d'expression* ».

Ces instructions pédagogiques insistent bien sur l'importance de développer en économie et droit les compétences interdisciplinaires en communication et organisation.

Le guide d'accompagnement pédagogique relatif à la double discipline économie et droit en classe de Première S.T.T. stipule ce qui suit concernant **l'utilisation de l'heure pendant laquelle la classe est dédoublée** :

« 1) *Le premier objectif de ce dédoublement est de permettre une démarche interdisciplinaire à l'aide de travaux concernant l'entreprise et mettant en évidence les liens avec l'économie générale et le droit. Il s'agit d'assurer la cohérence interne des enseignements économiques et juridiques (...) par une approche concrète de l'entreprise et de son environnement économique et juridique.*

L'approche transversale, c'est-à-dire portant sur des savoirs et des savoir-faire concernant plusieurs disciplines, est une approche intéressante (...). Elle fait découvrir l'interdépendance des disciplines et est souvent nécessaire à la bonne compréhension d'un thème réel. Elle concourt à donner au futur bachelier technologique tertiaire une de ses compétences caractéristiques : être capable de mobiliser voire relier les savoirs économiques, juridiques et technologiques sur un sujet imposé dans une situation donnée.

2) *Le deuxième objectif est de favoriser les apprentissages méthodologiques de l'élève : lecture et compréhension d'un document simple et concret (texte, tableau,...), prises de notes, utilisation de différentes sources d'informations.*

3) *Le troisième objectif est de développer l'autonomie de l'élève par des activités variées : exploitation de documents divers, constitution de dossiers... »*

Il ressort du texte ci-dessus que l'heure dédoublée doit être consacrée, selon les termes du guide d'accompagnement, à l'étude concrète de l'entreprise, lieu privilégié de rencontre entre les mondes

économique, juridique et technologique. En outre, le travail doit permettre à l'élève de mettre en œuvre différents savoir-faire, de façon à mener des activités originales et variées.

Or, la simulation de création d'une entreprise est une excellente façon d'adopter une démarche interdisciplinaire, de favoriser les apprentissages méthodologiques et de mener des activités créatives.

Pour atteindre les objectifs du guide d'accompagnement pédagogique, j'ai donc logiquement décidé de consacrer les heures de travaux dirigés aux activités de constitution du dossier de participation au concours des « Entreprises Cadettes » après les vacances de février.

Les objectifs pédagogiques en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être sont les suivants :

Les objectifs en terme de savoir

- **La mise en œuvre des connaissances nécessaires pour imaginer un produit nouveau à diffuser sur un marché et pour créer l'entreprise cadette qui permettra d'en assurer la production et la distribution**
- **L'analyse de problèmes pour prendre des décisions cohérentes de gestion**

Les objectifs en terme de savoir-faire

- **L'apprentissage de la communication écrite en produisant un dossier écrit de présentation de l'entreprise créée**
⇒ Certains de mes élèves me rendent régulièrement des travaux écrits qui ne sont pas très clairs et bien présentés. Il me semble essentiel d'insister sur le fait de faire des efforts de présentation pour produire des dossiers de qualité.
- **L'apprentissage de la communication orale en faisant des exposés**
⇒ Certains de mes élèves ont peur de prendre la parole en public. De ce fait, il m'a semblé nécessaire de les habituer à prendre la parole devant les autres. Cet entraînement est d'autant plus important que les élèves passent une épreuve orale de français pour le baccalauréat à la fin de l'année scolaire. Il peut également leur servir, s'ils choisissent de présenter le dossier de participation au concours des « Entreprises Cadettes » lors de l'épreuve pratique.

Les objectifs en terme de savoir-être

- **Le travail en groupe**
⇒ Les élèves ne sont pas habitués à travailler en groupe. Or, travailler en groupe signifie aussi :
 - ◆ répartir le travail à faire ;
 - ◆ partager le temps de parole ;
 - ◆ respecter les opinions d'autrui...Cela permet donc de développer leur sens du partage, de l'écoute, de la communication et du respect et de mettre en avant la dimension citoyenne très présente dans l'enseignement de la filière S.T.T..
- **Le développement de l'autonomie de chaque groupe en menant un projet à terme dans des conditions de forme et de délais assez strictes**

B – La préparation pédagogique de l'activité

La préparation pédagogique consiste à déterminer les pré-requis nécessaires et les moyens à mettre en œuvre.

1/ Les pré-requis nécessaires

La première chose à planifier était de nouveau l'acquisition des pré-requis par les élèves. Pour l'activité I, j'avais déjà modifié la progression proposée dans le programme en traitant dès janvier la dernière sous-partie sur l'entreprise et la demande. A ce moment de l'année, je n'avais donc pas encore traité la sous-partie sur l'entreprise et la production, mais le document à compléter sur l'analyse des besoins (et notamment sur les moyens de production) est simple et peut être réalisé de manière intuitive en donnant simplement quelques pistes de réflexion.

J'ai consulté le professeur de communication et organisation pour savoir si la communication écrite et orale pouvait poser des problèmes aux élèves. Il m'a répondu qu'à ce moment de l'année, les élèves étaient capables de produire des messages écrits et de faire des exposés oraux.

2/ Les moyens nécessaires

Différents moyens allaient devoir être mis en œuvre pour réaliser cette activité. La simulation induit un « *agencement différent de l'espace pédagogique* » comprenant les acteurs et l'organisation des lieux de travail et du temps (1).

Les moyens humains

- **Les élèves répartis en groupes de travail**

⇒ La classe doit être organisée en groupes de 4 à 6 élèves. Chaque groupe crée une entreprise cadette. Il est également conseillé dans le guide de l'animateur de désigner ou de faire désigner par les participants un responsable par groupe.

- **La participation des autres professeurs**

⇒ J'ai de nouveau tenté de mobiliser les professeurs de communication et organisation et de gestion et informatique, en insistant sur le fait que le travail pouvait faire l'objet d'une activité pour l'épreuve pratique.

Après plusieurs entrevues et en lui proposant d'être présente lors de la séance de travaux dirigés, j'ai réussi à convaincre M. Blasy, leur professeur de communication et organisation (qui nous a accompagné à la pépinière d'entreprises), de participer à la production de certains documents au traitement de texte, et notamment à celle de l'encart publicitaire. M. Loubat, professeur de gestion et informatique, est également d'accord pour que j'anime, avec sa participation bien sûr, deux de ses heures de travaux dirigés pour mener la phase de gestion du concours après les vacances de Pâques.

(1) Cf. **Professeur d'économie et gestion : quel métier aujourd'hui ?**, Collection *Parcours Pédagogiques*, Editions FOUCHER, p. 99

- **La participation des parrains professionnels**
 ⇒ Des professionnels du monde de l'entreprise doivent jouer un rôle permanent de conseil auprès des dirigeants des entreprises cadettes pour les assister dans leurs décisions. M. Maury, directeur de la pépinière Plein Sud Entreprises à accepter de parrainer quelques entreprises cadettes. Les dirigeants des autres entreprises cadettes ont eux-mêmes trouvé dans leur entourage un professionnel acceptant de remplir ce rôle.

Les moyens matériels

- **L'accès à une salle informatique**
- **Les photocopies** des fiches de description des travaux et des documents à produire pour chaque groupe

Le temps à prévoir

- **La détermination du moment de réalisation de la simulation**
 ⇒ La simulation peut être organisée :
 - ◆ soit en période bloquée : ce qui implique d'obtenir l'adhésion des autres professeurs, de trouver une période appropriée et de négocier la réorganisation de l'emploi du temps ;
 - ◆ soit en séquences étalées dans le temps au sein d'une classe : ce qui simplifie bien sûr l'organisation.

Comme j'étais la seule à faire le concours dans l'établissement, il semblait évidemment plus simple de l'organiser durant mes heures de cours avec la classe. L'inconvénient majeur de cette organisation est qu'elle fait perdre l'unité de lieu et de temps, et donc le caractère « *spectaculaire* » de la simulation bloquée (1).
- **La répartition du temps de travail scolaire et hors scolaire**
 ⇒ Il m'a semblé nécessaire de prévoir :
 - ◆ du temps de travail scolaire :
 - 4 heures de travaux dirigés d'économie et droit ;
 - 2 heures en classe entière du cours d'économie et droit ;
 - 2 heures de travaux dirigés de communication et org. ;
 - 2 heures de travaux dirigés de gestion et informatique.
 - ◆ du temps de travail personnel en dehors des heures de cours : il s'agit alors en général de préparer individuellement certains points particuliers, avant de travailler collectivement et pour que ce travail collectif soit plus efficace. Certains élèves ont également pris en charge de produire certains documents avec le traitement de texte.
- **La chronologie et les délais à respecter**
 ⇒ Lors de chaque séance, j'ai écrit au tableau le chronologie des documents à produire et le temps à prévoir pour chacun de ces documents. J'ai distribué aux élèves au fur et à mesure de leur progression les fiches de description des travaux et des documents à produire.

(1) Cf. **Voyage au centre des enseignements d'économie-gestion en LEGT**, Ministère de l'Education Nationale, p. 187

C – Le déroulement de l’activité et son exploitation pédagogique

1/ Première étape : L’organisation en amont

La constitution des groupes

A la fin d’un cours en classe entière, j’ai présenté le concours et, après leur avoir donné quelques conseils, j’ai demandé aux élèves de constituer des **groupes de 4 à 6 membres** pour la séance suivante.

Les groupes se sont donc constitués par affinité. En effet, «*du point de vue du temps, plus on prévoit qu’un travail de groupe durera longtemps, plus il faudra que ses membres se soient choisis*» (1). La participation au concours des « Entreprises Cadettes » demande non seulement beaucoup d’heures de travail en commun au sein de la classe, mais aussi un peu en dehors. Par ailleurs, la communication au sein du groupe doit être rapidement efficace: le temps accordé aux concertations et négociations collectives est plutôt limité dans le cadre des séances de travaux dirigés ; il faut assez rapidement prendre des décisions. Cela est facilité, si les élèves se connaissent déjà bien entre eux et osent rapidement exprimer leurs idées.

Il faut noter qu’un groupe s’est constitué par défaut. Quelques élèves souvent agités, bavards et donc perturbateurs (mais qui n’ont pas de difficultés à s’intégrer, quand il ne s’agit pas de travailler) n’ont pas été intégrés dans les autres groupes et se sont donc retrouvés entre eux. Je pensais qu’une autre élève, qui elle est très timide et toujours seule, aurait peut-être des difficultés à s’intégrer dans un groupe, mais des élèves lui ont rapidement proposé de se joindre à eux.

Lors de la première séance de travail de groupe, j’ai demandé aux élèves de désigner **un responsable par groupe** qui serait chargé de conserver les documents d’une séance à l’autre, mais aussi de diriger et de contrôler l’avancement des travaux, de répartir les tâches...

Les principales consignes données pour préparer le travail

- **Ecouter attentivement les consignes au début de chaque séance** pour éviter que le professeur ne les répète à chaque groupe ;
- **Lire attentivement les fiches distribuées et contenant toutes les explications nécessaires avant de réaliser les documents de chacune des cinq parties du dossier de création ;**
- **Suivre le plan proposé ;**
- **Respecter les délais** proposés (et indiqués au tableau lors de chaque séance) ;
- **Utiliser le traitement de texte** pour produire la plupart des travaux en respectant les dimensions maximales prévues dans le dossier de création ;
- **Partager le travail**, notamment le travail de production des documents au traitement de texte ;
- **Penser déjà à la préparation de l’exposé oral de présentation de l’entreprise créée**, en répartissant les rôles entre les différents membres du groupe : temps minimum de 10 minutes et maximum de 15 minutes d’exposé pour chaque groupe, puis questions-réponses des autres élèves pendant environ cinq minutes.

(1) Cf. « Travail de groupe et travail autonome », Cahiers Pédagogiques, N° 356, p. 14

2/ Deuxième étape : La constitution des dossiers de création des entreprises cadettes

Le déroulement de l'activité a largement été guidé par les dossiers proposés par les organisateurs : le dossier de création et le dossier de gestion qui contiennent tous les documents à remplir ou à reproduire. De temps en temps, je les ai toutefois complétés par des travaux supplémentaires. Les fiches de présentation du concours et de description des travaux pour produire les seize documents du dossier de création se trouvent en **annexe II. 1.** Les documents produits par un groupe d'élèves sont en **annexe II. 4.**

Les **cinq parties de la première phase du concours qui s'intitule « Entreprendre, c'est... »** et qui regroupent chacune différents documents à produire au sein de chaque groupe sont les suivantes :

	Activités des élèves de chaque groupe	Rôle du professeur
❶ Trouver des idées et choisir la meilleure	⇒ Discussion au sein du groupe et recherche de nouvelles idées. ⇒ Choix de la meilleure idée. ⇒ Etablissement de la liste des personnes à qui parler de l'idée pour recueillir leurs réactions et répartition du travail entre les élèves.	⇒ Indications sur la recherche d'idées en groupe Cf. Annexe II. 2. ⇒ Rappel des consignes , notamment pour le respect des délais et le partage du travail. ⇒ Observation ⇒ Animation et conseils.
❷ Bâtir son projet	⇒ Recherche d'un nom et création d'un logotype pour leur entreprise cadette. ⇒ Analyse du marché et établissement du profil d'un client type. ⇒ Décisions sur la politique de distribution. ⇒ Imagination d'un nom et d'un message publicitaire.	⇒ Remarques pour susciter la créativité. ⇒ Interventions pour favoriser le transfert des connaissances sur le marché (marché réel/potentiel ; segmentation ; étude de marché) et sur la distribution (définition d'une stratégie et choix des formes de commerce) dans un nouveau contexte ; la production de ces documents nécessite en effet une bonne maîtrise des éléments du cours sur la démarche mercatique : connaissance du marché et action commerciale.
❸ Définir des besoins et des moyens	⇒ Analyse des besoins et proposition des moyens pour les satisfaire : immobilisations, matières premières, personnel, financement ,... ⇒ Analyse des compétences et qualités recherchées chez les personnes occupant les principaux postes de travail tertiaire. ⇒ Rédaction d'une petite annonce de recrutement. ⇒ Décision de la répartition des postes de l'entreprise au sein du groupe.	⇒ Proposition d'une méthode d'analyse (réflexion sur les étapes successives de production et de commercialisation du produit) avant de laisser les élèves s'organiser de manière autonome et réfléchir de manière intuitive. ⇒ Remarques pour susciter la réflexion et aider à trouver des solutions. ⇒ Remarques pour favoriser la motivation : certains élèves trouvaient déjà que le travail était long et ne semblaient même plus motivés par la participation au concours. ⇒ Conseils et explications à partir d'exemples types d'annonces de recrutement.
❹ A vous de nous dire...	⇒ Discussion au sein du groupe et rédaction d'une synthèse de leurs analyses sur l'expérience. ⇒ Rédaction d'un bilan sur la contribution du parrain.	⇒ Proposition d'une méthode de synthèse (écoute mutuelle des idées de chacun, puis reprise des principales idées dans le plan proposé). ⇒ Aide pour reformuler certaines phrases.
❺ Boucler son dossier de création	⇒ Présentation au traitement de texte des derniers documents qui ne l'ont pas encore été. ⇒ Production de la fiche descriptive de l'entreprise cadette.	⇒ Observation, animation et conseils. ⇒ Vérification des travaux. ⇒ Synthèse sur l'observation des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Remarque: Les élèves n'ont pas encore véritablement bouclé leur dossier de création, car nous n'avons pas encore réalisé la **deuxième phase du concours « Gérer, c'est ... »** qui permet de produire la dernière page du rapport d'activité en fin de simulation. Ce travail est prévu avec le professeur de gestion et informatique après les vacances de Pâques.

Les **travaux supplémentaires** à réaliser de façon individuelle ont été les suivants :

- **La recherche individuelle d'idées**
⇒ Ce travail réalisé individuellement a permis de gagner en efficacité et donc du temps pour préparer la production collective du document N°1 : le relevé des idées. Pendant les vacances de février (et je le leur ai rappelé lors de la semaine de cours avant la première séance de travaux dirigés), chaque élève a dû imaginer au moins un produit à commercialiser.
- **La rédaction d'une fiche descriptive du métier envisagé dans l'entreprise**
⇒ Ce travail individuel (sur une page maximum) a également permis de gagner du temps pour préparer la production collective du document N°12 sur la répartition des postes de l'entreprise cadette entre les membres du groupe.
Les questionnaires remplis par les élèves à l'occasion de l'enquête sur les conséquences sur leur orientation de la nouvelle organisation de la première S.T.T. indifférenciée m'ont permis de constater que les deux tiers d'entre eux n'ont pas de projet professionnel. Parmi ceux qui en ont un, la plupart ne savent pas précisément quelles sont les études à poursuivre. Ce travail était donc l'occasion de **faire réfléchir les élèves sur leur projet personnel.** Je leur ai conseillé de s'entretenir avec des professionnels ou de faire une recherche documentaire au C.I.O. par exemple, afin de savoir notamment quel type de formation est nécessaire pour exercer le métier choisi.
- **La rédaction d'une réflexion personnelle sur l'expérience de création de l'entreprise cadette et sur le travail de groupe : apports et critiques**
⇒ Ce travail individuel (sur une page maximum) a enfin également permis de gagner du temps pour préparer la production collective du document N°13 qui conclut le dossier de création par une synthèse des réflexions des membres du groupe sur la création d'une entreprise, le choix d'un produit innovant et le travail de groupe.

3/ Troisième étape : les exposés

Les exposés se sont déroulés lors de la dernière séance de travaux dirigés prévue pour la réalisation de cette activité, le 31 mars.

Chaque groupe a présenté son travail en respectant les **consignes** données quant à la progression à suivre :

- le relevé des idées,
- le choix de la meilleure idée et sa justification,
- le projet de création de l'entreprise cadette (nom de l'entreprise, logotype, profil d'un client type, politique de distribution, message publicitaire),
- l'analyse des besoins et des moyens **en insistant sur la description des différents postes de travail tertiaire**, afin de faire profiter tous les autres élèves du travail de chacun sur le métier envisagé,
- la conclusion des réflexions des membres du groupe sur la création d'une entreprise, le choix d'un produit innovant et le travail de groupe.

Le plan de l'exposé n'a pas vraiment eu besoin d'être travaillé, car le dossier de création de l'entreprise cadette servait en fait de base à l'exposé. Les élèves devaient juste le partager en parties à peu près égales.

En plus des consignes sur le contenu, j'ai également donné des consignes sur le comportement à adopter en insistant sur le fait que la note finale en dépendrait largement :

- mener une présentation dynamique et originale avec enthousiasme ;
- avoir une bonne attitude à l'oral ;
 - ⇒ J'ai demandé de faire attention au comportement :
 - ◆ verbal : c'est-à-dire au langage (soigné et non familier), au vocabulaire (précis) et à la voix (claire, assurée avec un bon débit) ;
 - ◆ non verbal : c'est-à-dire à l'attitude du corps, au fait de regarder l'auditoire et de ne pas trop lire ses notes.
- respecter le temps imposé ;
- utiliser des supports comme le tableau ou le rétroprojecteur.
 - ⇒ Je leur ai proposé de faire les photocopies nécessaires sur transparents.

Après chaque présentation orale, les élèves qui s'étaient jusque-là contents d'écouter ont posé des questions intéressantes, essentiellement sur le produit créé. Le professeur devient alors une personne ressource qui anime le débat. Il n'est plus celui qui transmet le savoir, ce sont les élèves. Il n'est plus le centre de l'attention et se confond avec le reste de la classe attentive à l'exposé du groupe d'élèves.

4/ Quatrième étape : l'évaluation des travaux réalisés durant cette activité

Dès le début de cette activité, les élèves savaient qu'ils seraient notés, mais ils ne savaient pas exactement comment. Je leur avais quand même précisé que le travail collectif ferait aussi l'objet d'une note.

Les différentes notes attribuées ont finalement été les suivantes :

- **Deux notes individuelles pour les travaux de préparation du travail de groupe :**
 - ◆ Fiche descriptive du métier sur 10 points ;
 - ◆ Réflexion personnelle sur l'expérience sur 10 points ;en tenant compte des critères suivants : travail personnel réel et suffisant, recherche ou réflexion personnelle, classement des idées, introduction-conclusion, souci d'intéresser le lecteur.
- **Une note collective et une note individuelle pour l'exposé :**
 - ◆ Contenu et présentation collective du dossier de création sur 15 points (le contenu sur 10 points et la présentation collective sur 5 : partage du temps de parole ; dynamisme, enthousiasme et originalité ; durée ; supports utilisés)
 - ◆ Attitude individuelle à l'oral sur 5 points : cette note avait pour principal intérêt de dégager pour chaque élève les points forts et les points faibles observés, surtout d'ailleurs les points faibles à améliorer pour les différents oraux du baccalauréat.

- **Sur les travaux individuels de préparation**
⇒ **La plupart des élèves ont effectué ces travaux avec sérieux et motivation.** Certains ont même effectué un travail de recherche intéressant. Malheureusement, il y en a toujours certains qui ne font pas les travaux demandés, dès lors qu'il s'agit de faire du travail personnel en dehors des heures de cours.
La moyenne de la classe sur 20 points (somme des deux notes sur 10 points) peut être arrondie à 12.
- **Sur le travail de groupe de constitution du dossier des entreprises cadettes**
⇒ **Dans l'ensemble, les dossiers de création d'entreprise n'ont pas tous été bien réalisés. Deux groupes d'élèves ont effectué le travail avec beaucoup de sérieux et de motivation. Les autres ont mis beaucoup plus de temps à se mettre véritablement au travail.** Certaines parties ont alors été très vite traitées, sans réelle analyse et réflexion de la part des membres du groupe. Les consignes de présentation n'ont pas toujours été respectées (les dimensions maximales prévues n'ont pas été respectées, alors que j'ai répété de nombreuses fois que cela conditionnait l'acceptabilité du dossier de création).
Cela s'explique par le fait que de nombreuses difficultés ont été rencontrées (Cf. suite). Mais heureusement, cela est largement compensé par de nombreux objectifs atteints.
- **Sur les prestations orales**
⇒ **Dans l'ensemble, les différents groupes ont réalisé de bons exposés.** Certains élèves ont même fait une prestation orale remarquable, dynamique et convaincante, alors qu'ils ne semblaient pas toujours très motivés lors de la constitution du dossier de création par écrit... Il faut noter que quelques élèves ne maîtrisent toujours pas certaines règles élémentaires : les notes sont lues, la voix n'est pas claire et monotone, les hésitations sont trop fréquentes...
La moyenne de la classe sur 20 points (somme de la note collective sur 15 points et de la note individuelle sur 5 points) peut être arrondie à 13.

D – Le bilan pédagogique

Il est maintenant temps de vérifier si les objectifs ont été atteints, de faire le point sur les difficultés rencontrées et les améliorations possibles.

1/ Les objectifs atteints

PAR LES ELEVES

➤ *En terme de savoir*

- **La mise en œuvre des connaissances nécessaires pour imaginer un produit nouveau et pour créer l'entreprise cadette qui permet d'en assurer la production et la distribution**

⇒ **Dans le cadre d'une pédagogie active, les élèves ont fourni des efforts personnels et ont travaillé eux-mêmes sur des concepts économiques liés au fonctionnement de l'entreprise.** Ils se sont posé des questions sur ces concepts et les ont donc probablement mieux assimilés que lors d'un cours fait par le professeur. Les élèves qui se sont vraiment investis dans les travaux de cette activité ont pu s'approprier les connaissances sur l'entreprise de façon plus ludique. Toutefois, certains élèves n'ont pas joué le jeu, et de ce fait cette activité a été forcément moins bénéfique pour eux.

- **La mise en évidence de la cohérence des enseignements technologiques et de liens entre l'économie et le droit**

⇒ **Les élèves ont acquis une vision plus cohérente de l'entreprise,** comme un « tout », qui se situe à l'interface entre le monde économique et le monde juridique. **D'ailleurs, il est ressorti des conclusions de certains élèves que l'entreprise avait été comprise « autrement »...** Ils ont apparemment perçu que les enseignements technologiques de la filière S.T.T. sont au service de ce « tout » qu'est l'entreprise.

Cela a en plus été l'occasion d'essayer de leur montrer les liens entre ces deux mondes économique et juridique. Au début de l'année scolaire, les élèves ne comprennent pas pourquoi les deux matières économie et droit sont regroupées dans cette double discipline. En plus des liens mis en évidence durant les cours, cette activité qui a l'avantage de paraître « concrète » aux yeux des élèves, a été l'occasion d'expliquer des liens entre les deux matières. Par exemple, j'ai mis en évidence la possibilité qu'offre la loi française de disposer d'un congé pour créer une entreprise dans l'économie. De même, j'ai insisté sur l'importance pour les créateurs d'entreprise de s'intéresser à la protection de l'innovation: dépôts de brevets (droits de propriété industrielle), droits d'auteur (droits de propriété artistique),... qui sont des notions abordées en cours avec les élèves...

➤ *En terme de savoir-faire*

- **L'apprentissage de la communication écrite en produisant un dossier écrit de création de l'entreprise cadette**

⇒ **Dans l'ensemble, les dossiers n'ont malheureusement pas tous été bien réalisés.** Les consignes de présentation n'ont pas toujours été respectées.

Cependant, ceux qui ont fait des efforts pour réaliser un travail de qualité ont beaucoup appris sur la communication écrite.

- **L'apprentissage de la communication orale en faisant des exposés**
⇒ La communication orale est au moins aussi importante que la communication écrite dans les métiers du tertiaire, ce dont les élèves n'ont pas toujours conscience. **Les exposés ont permis aux élèves de s'entraîner à communiquer oralement et à écouter les autres.** Les élèves ont retenu que la communication orale est essentielle et mérite autant d'attention que la communication écrite.

➤ *En terme de savoir-être*

- **Le travail en groupe**
⇒ **Les élèves ont fait l'expérience du travail en groupe autonome**, auquel ils ne sont pas habitués. Ils ont donc développé des savoir-être tels que :
 - ◆ **savoir répartir le travail à faire** ;
 - ◆ **savoir écouter les autres** : ils ne savent pas toujours s'écouter les uns les autres ;
 - ◆ **savoir mettre en commun des connaissances et des compétences individuelles** pour faire avancer le projet du groupe (chacun en « donne » au groupe et « reçoit » en contrepartie de nouvelles);
 - ◆ **savoir développer l'esprit de groupe**, c'est-à-dire la coopération et la solidarité entre les membres du groupe, afin de réaliser au mieux le projet commun.

Les élèves ont pu se rendre compte de toute l'importance, mais aussi de toutes les difficultés du travail de groupe. Mais **ils ont surtout fait un apprentissage de la vie collective et de l'attitude citoyenne**. Face à quelques incidents, je n'ai pas manqué de souligner que le travail de groupe n'est pas possible sans la « fraternité », célèbre valeur de la République...

- **Le développement de l'autonomie de chaque groupe en menant un projet à terme dans des conditions de forme et de délais assez strictes**
⇒ La réalisation de l'activité a montré aux élèves s'ils étaient capables de tenir des délais en travaillant en commun sur une période assez longue et de réaliser une production collective de qualité respectant les conditions de forme du concours.
- **Le développement de la professionnalité**
⇒ La simulation permet aux élèves de se confronter à un monde « presque réel ». De ce fait, ils s'interdisent de se tromper et adoptent donc des comportements bien différents de ceux observés lors des activités habituelles. Ils veulent **se comporter « comme le feraient de véritables professionnels »**. La pratique de la « professionnalité » a bien sûr motivé certains de mes élèves...

➤ *En terme de motivation*

- **Une forte implication personnelle de la part de quelques élèves**
⇒ Suite à la première activité, quelques élèves étaient déjà très motivés pour devenir eux-mêmes créateurs d'entreprise et donc pour participer à la

deuxième activité. Ce sont bien sûr les élèves qui se sont le plus impliqués personnellement et qui ont réalisé les meilleurs dossiers. J'ai également constaté que ces élèves les plus motivés sont ceux qui ont déjà un projet personnel (plus ou moins précis bien sûr) pour leur avenir.

- **Les efforts personnels pour construire des projets professionnels**

⇒ Certains élèves moins motivés ont quand même fait des efforts pour découvrir les métiers du tertiaire et en ont finalement choisi un dans l'entreprise cadette. Ce travail a été l'occasion de les faire réfléchir sur leur avenir et chercher des informations pour construire des projets professionnels. Ils m'ont posé beaucoup de questions. **Il est important d'essayer de participer à la construction du projet professionnel de chaque élève pour les motiver.**

Par ailleurs, à chaque fois que j'en avais l'occasion, je montrais à ces élèves démotivés l'utilité du savoir pour créer son entreprise, afin d'essayer de leur redonner le goût des études et de ne plus entendre «mais à quoi ça sert de le savoir ?».

LES OBJECTIFS ATTEINTS PAR LE PROFESSEUR

➤ *L'expérience d'une simulation d'entreprise*

En tant qu'ancienne élève d'école de commerce, j'avais l'expérience de la simulation d'entreprise. J'étais donc très enthousiaste à l'idée de faire cette activité «ludique» avec les élèves. J'ai pu me rendre compte qu'**il ne s'agit pas d'une activité «ludique» pour le professeur**. Il y a beaucoup de travail de préparation et de responsabilité (une fois l'activité lancée, il faut réussir à la mener à son terme malgré les difficultés rencontrées). Je pense qu'il est plus agréable de mener cette activité avec une équipe de professeurs.

➤ *L'expérience d'une nouvelle organisation du travail dans la classe*

Le groupe permet au professeur de substituer à l'organisation traditionnelle une autre organisation du travail dans la classe.

L'organisation traditionnelle met le professeur, qui a essentiellement les rôles d'éducateur, d'organisateur et d'évaluateur, devant les élèves qui écoutent et participent moins à l'élaboration de leur savoir.

Le travail de groupe permet une transformation des rôles et des relations dans la classe : le professeur devient un animateur et une personne ressource qui aide et conseille, mais aussi un observateur des travaux et des méthodes, un «*arbitre du respect des consignes*», un «*gardien du rythme du travail*», un «*observateur de la vie affective du groupe*», un «*modérateur de la vie affective du groupe*»... (1). La présence du professeur est différente et perçue différemment. Mais elle n'est pas moins renforcée, car il est vrai que «*l'espace de liberté suggéré par l'autonomie et la responsabilisation confiée supposent une gestion renforcée (même si elle est plus discrète) des groupes*» (2).

Le travail de groupe est très intéressant pour mettre en œuvre une pédagogie active centrée sur la participation de l'élève à l'élaboration de son savoir.

(1) Cf. M. BARLOW, *Le travail en groupe des élèves*, Editions ARMAND COLIN, p. 27

(2) Cf. *Professeur d'économie et gestion : quel métier aujourd'hui ?*, Collection *Parcours Pédagogiques*, Editions FOUCHER, p. 32

➤ *Au niveau de l'organisation de l'activité*

La participation au concours des entreprises cadettes nécessite une organisation importante. Il mobilise notamment **beaucoup d'heures**. Les élèves y ont travaillé 10 heures en classe plus quelques heures en dehors. Les heures de travaux dirigés du samedi ont été consacrées à ce travail entre le 24 février et le 24 mars (sauf le 3 mars : journée banalisée pour le projet d'établissement avec annulation des cours). Les 2 heures du jeudi 22 mars en classe entière ont également été nécessaires. Les exposés ont été réalisés le 31 mars. Je pense qu'il était de toute façon préférable de ne pas utiliser que des heures de travaux dirigés mais aussi quelques heures en classe entière, car les élèves ont vraiment besoin de ces heures de travaux dirigés à cette période de l'année scolaire pour acquérir des savoir-faire méthodologiques et s'entraîner aux analyses d'arrêts et à la rédaction de développement structuré.

De plus, **il aurait été probablement plus intéressant de vraiment organiser ce concours avec d'autres professeurs**, et éventuellement avec d'autres classes. Mais la mobilisation des autres professeurs a été plutôt difficile. J'ai quand même réussi à travailler avec le professeur de communication et organisation et à utiliser deux heures de ses travaux dirigés, mais il m'a juste assistée sans véritablement s'impliquer. Le scénario sera le même avec le professeur de gestion et informatique lors des deux heures de travaux dirigés qui seront consacrées à mener la phase de gestion du concours après les vacances de Pâques.

➤ *Au niveau du déroulement de l'activité et de la conduite du travail de groupe*

A ce niveau, plusieurs difficultés ont été rencontrées :

- **des absences fréquentes et des oublis de documents de travail**
⇒ L'absentéisme des élèves de la classe est assez important, notamment le samedi (4 absents en moyenne). Cela a évidemment posé problème pour travailler efficacement au sein de certains groupes : lors d'une séance, un élève était même tout seul ! Sinon, au bout de quelques séances, j'ai décidé de conserver tous les dossiers des différents groupes d'une séance à l'autre, afin d'éviter des oublis, voire des pertes.
- **le non-respect des consignes**
⇒ Les élèves ne lisaient pas tous les fiches de description des travaux à réaliser distribuées avant chaque étape. Ils n'écoutaient pas assez attentivement les explications orales. Je devais alors répéter plusieurs fois la même chose à chaque groupe et même parfois plusieurs fois au même groupe !
- **les conflits au sein de groupes**
⇒ Des problèmes d'entente sont vite apparus entre deux membres dans deux groupes différents, et notamment dans celui qui s'est constitué par défaut. Des contestations et reproches systématiques leur faisaient perdre beaucoup de temps. Les décisions devenaient donc forcément difficiles à prendre... Cela était en partie lié au fait que le « créateur », celui dont l'idée avait été retenue, voulait s'imposer comme le « chef du groupe », ce qui contrariait les autres membres qui eux aussi voulaient apporter quelque chose de personnel...
Il fallait régulièrement que j'intervienne pour les remettre au travail ! Il fallait aussi que je leur rappelle les règles du travail de groupe et les délais à respecter pour pouvoir finir le travail. Les deux groupes n'auraient probablement pas réussi à terminer le dossier de création à temps sans mon aide (ils ont d'ailleurs été obligés de travailler plus en dehors des heures de classe pour rattraper le retard pris !)...

- **la variabilité de la motivation pour travailler**

⇒ Les élèves ne sont pas toujours totalement disposés à travailler. Il était vraiment essentiel que je rappelle sans cesse le planning à respecter et que je les encourage, les motive...

➤ *Au niveau de l'évaluation*

Je me suis posé beaucoup de questions avant de noter le contenu des dossiers de création : **que faut-il évaluer le travail des élèves ou le résultat ? Comment évaluer la créativité des élèves de façon objective ?** Certains groupes d'élèves ont beaucoup travaillé, mais n'ont pas forcément été très créatifs et efficaces ; pour d'autres, c'est le contraire. Un groupe n'a trouvé qu'une idée, mais l'a ensuite bien exploitée. Finalement, les critères retenus pour évaluer les dossiers réalisés (donc les résultats) ont été l'exactitude, la complétude, le respect des délais, l'autonomie, mais aussi l'originalité (sur 3 points dans les 15 points de la note collective pour évaluer le contenu).

Mais l'évaluation ne repose pas uniquement sur la notation (qui me semblait aussi nécessaire pour inciter les élèves à réaliser un travail correct). *« Pendant le travail de groupe, le professeur a l'occasion de pratiquer (...) l'évaluation formative, c'est-à-dire de faire des observations et des régulations sur les procédures d'élaboration du savoir, au cœur même des apprentissages des élèves. En effet, il lui est donné de pouvoir voir et écouter les élèves ou moment où ils apprennent, où ils interagissent. Il peut donc les aider dans leurs rôles et leurs tâches. »* (1)

Il faut aussi souligner que **le travail de groupe autonome permet d'utiliser tous les systèmes d'évaluation : auto-évaluation, auto-évaluation assistée, coévaluation...** Il s'agit notamment de faire participer l'élève à l'évaluation de ses apprentissages. J'aurais pu envisager de faire les élèves remplir un questionnaire, leur permettant de réaliser leurs progrès et leurs lacunes.

3/ Les améliorations possibles

Voici les principales pistes à exploiter pour trouver d'autres améliorations possibles :

➔ **Comment améliorer la conduite du travail de groupe ?**

Il me semble important de trouver des solutions pour **améliorer l'écoute et la compréhension des consignes par les élèves**, surtout lors de la mise en œuvre de travaux en groupes autonomes. Je pense qu'il aurait été plus judicieux de leur distribuer au début de chaque partie une feuille unique et synthétique (une page maximum à lire), au lieu de leur distribuer les fiches de description des travaux à faire avec les documents concernés (ce qui représente environ 4 à 5 feuilles à chaque fois). Il peut aussi être utile de faire lire et reformuler les consignes à haute voix pour vérifier la compréhension.

Par ailleurs, il faudrait également chercher à **améliorer la gestion du temps en demandant aux élèves de tenir un planning échancier**, dans lequel ils devraient noter les délais à respecter (indiqués au tableau au début de chaque séance) et les délais réellement tenus. Il peut être aussi intéressant d'illustrer ainsi le cours sur la productivité, en mesurant par exemple la productivité de chaque groupe sur une production particulière.

Enfin, je pense que la meilleure solution pour améliorer la conduite du travail de groupe est de **multiplier les expériences**, non seulement pour réaliser des activités, mais aussi en cours par exemple pour découvrir une nouvelle notion à partir de documents concrets selon l'approche inductive. **Après chacune des ces expériences, il est important que le professeur analyse aussi ses progrès et ses lacunes. Travailler en groupe, ça s'apprend, tant pour le professeur que pour l'élève !**

(1) Cf. « *Le travail de groupe : comment faire pour que ça marche ?* », **Cahiers Pédagogiques**, N° 356, p. 57

→ Comment favoriser la créativité des élèves ?

La créativité est la capacité à produire des idées nouvelles et personnelles. Alors que la découverte est le fait de rendre connu quelque chose qui existait déjà, mais était inconnu jusque là, et que l'invention (en latin *invenire*: rencontrer, puis trouver) est un processus complexe qui fait se rencontrer des choses connues qui n'ont jamais été mises ensemble d'une certaine manière (qui dérive en général d'une technique), la création (en latin *creare*: engendrer et *creocere*: venir à l'existant) elle est le **fait de donner l'existence à quelque chose** dont aucun élément n'existait en l'état avant. « *La créativité est le processus par lequel un individu ou un groupe, placé dans une situation donnée, élabore un produit nouveau ou original adapté aux contraintes ou aux finalités de la situation.* » (1)

Il est important de connaître aussi les deux principes du psychologue Guilford qui sont bien contraires aux idées reçues :

« - *tout le monde possède une aptitude à créer ;*

- *la créativité peut être développée et faire l'objet d'un apprentissage* ». (1)

Il faudrait donc **prendre le temps de faire des exercices simples pour développer la créativité des élèves et surtout pour leur démontrer qu'ils peuvent tous créer. Cela permettrait de leur donner confiance pour être plus créatifs** (en général la confiance en soi est un facteur de créativité) **et de les motiver.**

→ Comment motiver davantage les élèves ?

Les élèves m'ont presque tous demandé au début : « qu'est-ce qu'il y a à gagner ? » Je pense que des récompenses originales auraient pu être des éléments de motivation supplémentaires. Il serait peut-être bénéfique de **favoriser les partenariats avec des professionnels qui pourraient apporter des récompenses diversifiées : stylos, agendas, logiciels, livres, livrets d'épargne...**

Par ailleurs, il faudrait peut-être aussi **créer un site Internet académique « officiel », sur lequel les différents groupes d'élèves pourraient déposer leur brevet et donner ainsi naissance à leurs entreprises cadettes.** Cela permettrait de rendre leur création plus réelle à leurs yeux et de les valoriser...

Enfin, les élèves se posent beaucoup de questions sur leur orientation et sur les métiers du tertiaire dans l'entreprise. Il serait donc très intéressant de **faire intervenir des professionnels, anciens élèves de Première et Terminale S.T.T. de préférence, pour témoigner de leur parcours, pour répondre à leurs questions, mais aussi pour valoriser la filière à leurs yeux.**

(1) Cf. A. BACUS et C. ROMAIN, *Libérez votre créativité*, Editions J'ai lu, p. 36 ; p. 41

Conclusion sur l'intérêt pédagogique tiré de l'expérience de l'activité II : la simulation d'entreprise au service du développement de l'esprit de groupe, de la créativité et de la motivation des élèves

Bien que cette activité soit très ambitieuse et prenne beaucoup de temps, tant pour la préparation que pour le déroulement, elle est très intéressante et très formatrice pour les élèves, mais aussi pour le professeur. J'ai pu me rendre compte qu'**il ne s'agit pas vraiment d'une activité « ludique » pour le professeur, mais l'essentiel est bien que cela est reste une pour les élèves...**

Le principal intérêt pédagogique retenu est qu'il est très bénéfique et très stimulant de mener des activités de simulation d'entreprise qui permettent de développer l'esprit de groupe, la créativité et la motivation des élèves.

Tout d'abord, la participation à ce concours a été l'occasion d'**expérimenter le travail de groupe**. Le travail de groupe est **très intéressant pour mettre en œuvre une pédagogie active centrée sur la participation de l'élève à l'élaboration de son savoir**. Il fait aussi découvrir de nouveaux rôles au professeur : celui d'observateur des élèves en train de se former, celui d'animateur, celui de conseiller,... Malgré toutes les difficultés rencontrées, il permet enfin de développer quand même chez les élèves le sens du partage, de l'écoute, de la communication et du respect. Les élèves font ainsi l'apprentissage de l'attitude citoyenne dans le travail collectif.

Ensuite, la participation au concours des « Entreprises Cadettes » permet de **développer la créativité des élèves**. Ils ont eu **beaucoup d'idées intéressantes** allant du service de relookage express au système de paiement à code digital, en passant par le livre scolaire électronique ou les lentilles de contact protégeant contre les rayons du soleil... **Cf. Annexe II. 3.**

La créativité a permis de **mettre en valeur des élèves dont les résultats scolaire ne sont pas toujours de bon niveau**, mais aussi des élèves qui sont d'habitude plutôt réservés et qui n'osent pas s'imposer face au groupe sur des travaux purement scolaires. Je pense que ces élèves qui ont été reconnus comme créatifs ont été encore davantage motivés.

Enfin, la participation au concours a aussi été l'occasion de **motiver les élèves**. Cela a d'abord été possible grâce au développement de leur professionnalité. La simulation permet aux élèves de **se confronter à un monde « presque réel »** et de **se comporter « comme le feraient de véritables professionnels »**. Cette activité particulière a permis aux élèves de s'exprimer différemment que lors de la réalisation de travaux scolaires et de mener à bien un projet, en respectant des conditions de forme et de délais assez strictes. La simulation a aussi permis de les motiver en les faisant **travailler de façon ludique pour participer à une compétition qui nécessite un véritable engagement personnel de leur part**. Face à des situations concrètes, les efforts fournis ont eu un sens pour eux. Ce travail a aussi été l'occasion de les faire **réfléchir sur leur avenir et chercher des informations pour construire des projets professionnels**. Il est important d'essayer de participer à la construction du projet professionnel de chaque élève pour le motiver.

Finalement, malgré les difficultés rencontrées, je pense reconduire cette activité dans les prochaines années, avec toutes les améliorations envisagées, voire d'autres encore, en accumulant mon expérience.

III – L’INTERVENTION D’UN AGENT DU SERVICE CREATION D’ENTREPRISE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D’INDUSTRIE

La troisième activité que j’ai menée en relation avec le thème de la création d’entreprise est l’intervention d’un agent du service Création d’entreprise de la Chambre de Commerce et d’Industrie de Perpignan.

Comme je l’ai dit précédemment, je souhaitais initialement faire intervenir cet agent dans la classe pour ma première activité. Suite à mon appel téléphonique à ce service, on m’a demandé de suivre la procédure en adressant une lettre au Président pour lui demander l’autorisation de faire intervenir un agent dans la classe. Malheureusement, la réponse s’est longtemps fait attendre, mais elle a été finalement positive. J’ai donc décidé d’organiser ma troisième activité en relation avec le service Création d’entreprise de la Chambre de Commerce et d’Industrie de Perpignan (C.C.I.).

A – Les raisons de mon choix de cette activité

1/ La recherche d’information pour créer une entreprise

Dans cette troisième activité, il me semblait bien sûr important d’expliquer aux élèves quelles sont les différentes étapes à suivre pour créer son entreprise dans la réalité.

Après avoir créé leurs entreprises cadettes, les élèves m’ont naturellement posé des questions sur les modalités pour donner naissance à son entreprise dans la réalité : *combien de temps faut-il pour créer une entreprise ? Quelles sont les démarches à faire ?... Je leur ai alors répondu : à votre avis, comment pourrait-on faire pour avoir ces informations ?*

J’ai donc décidé de consacrer cette troisième activité à la recherche d’information pour créer son entreprise. Je voulais non seulement répondre aux différentes questions que se posaient les élèves, mais aussi **leur montrer qu’il existe diverses sources d’information possibles :**

- **les livres et les revues spécialisées :** je pouvais notamment leur rappeler que j’avais utilisé ces sources d’information pour constituer le dossier sur la création d’entreprise sur lequel ils avaient travaillé pour préparer la première activité;
- **des organismes spécialisés,** tels que la C.C.I. et son service Création des entreprises qui a mis en place un dispositif d’accueil, de conseil et de formation pour les créateurs d’entreprise : chaque mardi matin se tient une réunion d’information ouverte au public ; de plus, un stage de formation de trois jours et demi comprenant un entretien individualisé avec un avocat, un notaire, un expert-comptable et un banquier est proposé à tout futur entrepreneur sous réserve d’acceptation de son dossier et moyennant une somme de 650 francs ;
- **l’Internet :** il est important que les élèves se familiarisent avec cette extraordinaire source d’information ...

2/ Les objectifs pédagogiques

Au niveau du référentiel, cette activité apporte un complément au programme de droit au niveau des parties sur le statut de commerçant et sur le fonds de commerce.

CONTENU	COMPETENCES REQUISES
II – Les acteurs de la vie juridique <u>3 – Le statut de commerçant</u>	⇒ Apprécier la raison d’être et les effets des règles particulières qui s’appliquent au commerçant ⇒ Décrire les démarches consécutives à l’ouverture d’un commerce
III – Les droits et les biens <u>4 – Le fonds de commerce</u>	⇒ Identifier les éléments consécutifs du fonds de commerce

Concernant le fonds de commerce, l’agent de la C.C.I. allait pouvoir apporter des précisions sur les formalités de protection du nom commercial, mais aussi des brevets d’invention et des marques.

Elle apporte également un complément au programme d’économie au niveau de la partie sur les acteurs de la vie économique :

CONTENU	COMPETENCES REQUISES
I – L’activité économique <u>1 – Présentation générale</u> ◆ Les acteurs de la vie économique	⇒ Identifier et caractériser les acteurs de la vie économique

Dans l’étude des acteurs de la vie économique doivent notamment être présentées les administrations publiques et leur rôle dans le circuit économique. L’intervention d’un agent de la C.C.I. pouvait être l’occasion de revoir ces notions étudiées au début de l’année scolaire.

Par ailleurs, les instructions pédagogiques de l’introduction du référentiel sur les démarches et méthodes précise qu’« *une part important de l’horaire, et en priorité celle pendant laquelle la classe est dédoublée, doit être utilisée pour des activités de recherche documentaire (...) à partir de supports concrets* ».

De plus, le guide d’accompagnement pédagogique relatif à la double discipline économie et droit en classe de Première S.T.T. stipule également ce qui suit concernant l’utilisation de l’heure pendant laquelle la classe est dédoublée :

« 2) Le deuxième objectif est de favoriser les apprentissages méthodologiques de l’élève : lecture et compréhension d’un document simple et concret (texte, tableau,...), prises de notes, utilisation de différentes sources d’informations, etc. »

Enfin, il faut noter que cette activité permet de mettre encore en œuvre des compétences interdisciplinaires en communication et organisation. Elle apporte donc également un complément au programme de communication et organisation de Première S.T.T. :

CONTENU	COMPETENCES REQUISES
III – L’organisation et ses méthodes <u>1 – La recherche d’information</u> ◆ Les sources d’information ◆ Leurs modes d’accès	⇒ Inventorier les sources d’information accessibles et les caractériser ⇒ Sélectionner les informations en vue du travail à faire

Les objectifs en terme de savoir

- **Informers les élèves sur les formalités nécessaires pour créer son entreprise et compléter le référentiel sur la description des « démarches consécutives à l'ouverture d'un commerce » et des formalités de protection du nom commercial, mais aussi des brevets d'invention et des marques**

Les objectifs en terme de savoir-faire

- **La recherche d'information sur Internet**
⇒ Le monde a changé avec l'introduction d'Internet. Le rôle de l'enseignant est d'en informer les élèves et de les former à son utilisation. La recherche d'information est une activité qui peut être valorisée grâce à Internet et qui peut donc être l'occasion d'**initier les élèves à l'utilisation de cet outil.**
- **Un entraînement à la prise de notes lors de l'intervention et à la réalisation de comptes rendus**
⇒ Après la prise de notes de la première activité lors de la rencontre de créateurs d'entreprises, j'avais estimé qu'il était nécessaire de travailler davantage avec les élèves la prise de notes en faisant notamment quelques exercices spécifiques sur des textes économiques au cours de séances de travaux dirigés. Comme toutes les séances de travaux dirigés après les vacances de février ont été consacrées à la participation au concours des « Entreprises Cadettes », nous n'avons pas eu le temps de faire ces exercices. L'intervention de l'agent du service Création d'entreprise de la C.C.I. est donc l'occasion d'entraîner encore les élèves à la prise de notes et à la rédaction de comptes rendus.

Les objectifs en terme de savoir-être

- **Le travail en petits groupes autonomes sur ordinateur**
⇒ La seule salle qui permet de faire travailler les élèves sur Internet ne dispose que de six postes, ce qui contraint les élèves à se regrouper à 2 ou 3 par poste pour réaliser cette activité lors de l'heure où la classe est dédoublée.
- **La pratique de l'écoute**
⇒ Pendant tout le temps de l'intervention de l'agent du service Création d'entreprise de la C.C.I., les élèves doivent encore une fois écouter avec attention et sans parler entre eux.

B – La préparation administrative et pédagogique de l'activité

Afin de bien préparer l'intervention, il est nécessaire de :

- faire les démarches administratives adéquates ;
- de mettre au point la préparation pédagogique.

1/ L'organisation administrative

Afin de bien préparer mon activité, j'ai du faire un certain nombre de démarches auprès :

- de l'intervenant du service création de la C.C.I.;
- de l'administration du lycée ;
- du C.D.I. du lycée.

PERSONNES CONCERNEES	DEMARCHES
SERVICE CREATION D'ENTREPRISE DE LA C.C.I. DE PERPIGNAN	<p>⇒ Premier appel téléphonique au début du mois de novembre pour savoir s'il y aurait des personnes susceptibles d'intervenir sur la création d'entreprise dans ma classe : je n'ai pas obtenu de réponse précise, car la personne responsable n'était pas présente.</p> <p>⇒ Déplacement à la C.C.I. le 9 novembre : la personne responsable du service Création d'entreprise était de nouveau absente ; je lui ai donc laissé un mot et j'ai attendu son appel.</p> <p>⇒ Appel téléphonique le 23 novembre, n'ayant pas encore eu de nouvelles : cette fois, j'ai réussi à avoir Mme Cervello qui m'a dit qu'elle serait éventuellement intéressée, mais quelle ne pouvait pas en prendre la responsabilité sans l'accord du Président de la C.C.I.</p> <p>⇒ Envoi le 27 novembre d'une lettre au Président de la C.C.I. pour suivre la procédure qui malheureusement ne m'avait pas été précisée jusqu'alors (ce qui m'a fait perdre beaucoup de temps) Cf. Annexe III. 1.</p> <p>⇒ Réception de la lettre du Président de la C.C.I. me donnant son accord le 11 janvier dans mon casier au lycée ! (elle n'avait malheureusement dû être postée que peu de temps avant les vacances de Noël) Cf. Annexe III. 1.</p> <p>⇒ Rendez-vous avec Mme Cervello le 2 février à 11 h : au cours d'un entretien qui a duré une demi-heure environ, j'ai commencé par me présenter, puis j'ai exposé mon intérêt personnel pour le thème de la création d'entreprise. J'ai ensuite expliqué que mes élèves participent au concours des « Entreprises Cadettes ». Enfin, j'ai évoqué les différents points qu'il serait souhaitable d'aborder lors d'une rencontre éventuelle avec mes élèves de Première STT. Après m'avoir brièvement présenté les actions du service Création d'entreprise de la C.C.I., Mme Cervello m'a donné son accord pour faire cette intervention.</p> <p>⇒ Fixation du jour et de l'heure : le jeudi 29 mars à 10h (seule date possible).</p> <p>⇒ Deuxième rendez-vous avec Mme Cervello le vendredi 23 mars à 11 h : élaboration commune du programme d'intervention lors d'une brève entrevue.</p>
ADMINISTRATION DU LYCEE	
❶ Proviseur adjoint	⇒ Demande à M. Gonzalez de son autorisation pour prendre les élèves deux heures supplémentaires pour faire intervenir Mme Cervello dans la classe (accord immédiat).
❷ Vie scolaire	⇒ Information sur les heures supplémentaires et les changements de salle.
C.D.I.	⇒ Réservation de la salle 302 dotée de postes multimédia sur le cahier tenu par les documentalistes : au lycée Arago, une seule salle permet de faire travailler les élèves sur Internet et celle-ci est réservée en priorité aux classes préparatoires. Les salles informatiques pour les S.T.T. ne sont pas équipées d'accès à Internet.

L'acquisition des pré-requis nécessaires

La première chose à prévoir était l'acquisition des pré-requis par les élèves.

Nous avons étudié le chapitre sur **le statut du commerçant** fin février. J'ai alors choisi de ne pas décrire aux élèves les formalités à effectuer lors de la création d'une entreprise et de seulement mentionner l'existence du Centre de formalités des entreprises (C.F.E.). La recherche d'information sur Internet permettrait aux élèves d'acquérir des connaissances sur ces points avant l'intervention durant laquelle des questions pourraient être posées.

J'ai par contre décidé de traiter le chapitre sur **le fonds de commerce** la semaine avant l'intervention, afin que les élèves sachent déjà quels sont les éléments du fonds de commerce et qu'il est possible de les protéger. Je n'ai pas vraiment modifié la progression proposée dans le programme : j'ai seulement traité le chapitre sur le fonds de commerce avant celui sur le droit de propriété.

Lors de la rencontre, les élèves allaient avoir donc les connaissances de ces deux chapitres bien en tête.

La recherche d'information sur Internet pour préparer les questions

Comme toutes les heures de travaux dirigés après les vacances de février étaient consacrées à la participation au concours des « Entreprises Cadettes » et que je n'ai de toute façon jamais les élèves en classe dédoublée pendant deux heures consécutives, il a fallu que je cherche une solution pour faire cette recherche sur Internet en classe dédoublée pendant deux heures. Ne voyant pas d'autres solutions, j'ai proposé aux élèves de travailler deux heures supplémentaires en classe dédoublée pour préparer l'intervention qui ne serait pas possible sinon. J'ai par ailleurs bien insisté sur le fait que le principal objectif de cette séance serait de les initier à Internet, ce qui a réussi à les convaincre. Nous avons donc convenu de nous retrouver le 16 et le 20 mars, lorsque l'autre demi-classe est en cours de communication et organisation, et sous réserve que l'unique salle donnant accès à Internet soit disponible, ce qui a été heureusement le cas.

⇒ Organisation de la séance de recherche d'information sur Internet :

❶ Première étape : initiation à Internet

- **Présentation rapide d'Internet :**

- ⇒ questionnement des élèves, puis **définition** ;

- ⇒ questionnement sur les **utilisations possibles d'Internet dans la vie courante** pour concrétiser cet outil à leurs yeux : recherche d'emplois, réservation de places pour des spectacles,...

- ⇒ rappel des **principales fonctions** d'Internet :

- ◆ recherche d'information ;
- ◆ communication ;
- ◆ commerce électronique.

- **Description de la connexion à Internet :**

- ⇒ L'énumération des éléments matériels et logiciels nécessaires à une connexion à Internet a permis d'insister sur le vocabulaire très riche et particulier (World Wide Web, réseau, modem,...) que connaissaient d'ailleurs déjà à peu près la plupart des élèves.

- ⇒ Distribution d'une fiche récapitulant les principaux mots du vocabulaire à maîtriser pour naviguer dans cet univers qui n'est pas vraiment familier pour quelques élèves.

- **Utilisation d'un moteur de recherche :**
⇒ Après avoir rappelé l'intérêt du logiciel moteur de recherche et décrit son utilisation, j'ai laissé les différents groupes de 2 ou 3 élèves apprivoiser l'outil de façon autonome pendant un quart d'heure environ : ils ont ainsi fait des recherches sur leurs centres d'intérêt (musique, sport...) et sur le concours des « Entreprises Cadettes » (après que je leur ai dit qu'il existe de nombreux sites à découvrir).
- **Recherche d'une information connaissant son adresse Internet :**
⇒ Je voulais aussi leur montrer que quand on connaît l'adresse Internet, on peut directement rechercher l'information. J'ai aussi indiqué comment mémoriser ces adresses sur l'ordinateur.
- **Exploration des liens possibles**
⇒ Après avoir donné quelques explications sur les liens, je leur ai demandé d'explorer rapidement les différents liens possibles sur un site.

Deuxième étape : recherche d'information sur le site de l'Agence Pour la Création d'Entreprise

Les élèves ont alors travaillé de façon autonome par groupe : chaque groupe devait rechercher dans le site les informations permettant de répondre aux différentes questions figurant sur la feuille distribuée à chaque élève Cf. Annexe III. 2. J'ai alors circulé entre les postes et répondu aux nombreuses questions qui m'ont été posées.

Les conseils méthodologiques

Je leur ai demandé de relire la fiche de conseils méthodologiques pour la **prise de notes (Cf. Annexe I.4.)** qui leur avait été distribuée pour préparer la sortie de l'activité I. Puis, j'ai de nouveau donné quelques conseils pour remédier aux principales difficultés qui avaient été rencontrées la première fois.

Je leur ai aussi dit que la sortie ferait de nouveau l'objet d'un **compte rendu**. Cette fois, je ne leur ai pas donné le plan de façon structurée, afin d'évaluer leur capacité à ordonner les informations dans une suite logique. J'ai quand même exigé que le plan soit composé d'au moins deux parties avec deux sous-parties.

Les deux travaux allaient chacun être notés sur 10 points.

La préparation de l'intervention

- **Les questions à poser**
⇒ La fin du cours du 23 mars a été consacrée au retour sur la séance de recherche d'information sur Internet. Cela a permis de leur rappeler les différentes questions qui pourraient être posées à l'intervenante. Je leur ai demandé de réfléchir individuellement aussi à d'autres questions qu'ils aimeraient poser.
- **Les consignes**
⇒ Je leur ai de nouveau donné des consignes concernant l'intervention :
 - ◆ lever le doigt pour demander la parole ou poser une question ;
 - ◆ écouter les réponses, ainsi que les questions des autres élèves ;
 - ◆ exposer son opinion avec diplomatie, en respectant les opinions d'autrui ;
 - ◆ remercier et saluer l'intervenante.

C – Le déroulement de l'activité et son exploitation pédagogique

1/ Le déroulement de l'activité

Cette intervention s'est déroulée le jeudi 29 mars, de 10 heures à 11 heures en classe entière. J'ai commencé par présenter Mme Cervello, puis je lui ai donné la parole.

Son exposé s'est déroulé en trois parties :

- ❶ **La présentation de la C.C.I. et de son dispositif d'accueil des créateurs d'entreprises**
- ❷ **Les formalités d'enregistrement**
- ❸ **Les formalités de protection du nom et des marques commerciales**

Mme Cervello a ensuite répondu aux quelques questions des élèves. A la fin de l'intervention, elle leur a distribué comme convenu quelques documents qui pourraient leur servir à illustrer leurs comptes rendus :

- la présentation du dispositif d'accueil et d'accompagnement des créateurs d'entreprises ;
- un exemplaire du formulaire Po et sa notice explicative ;
- un guide de l'initiative destiné aux jeunes créateurs de 15 à 25 ans.

2/ L'exploitation pédagogique de l'activité en cours de réalisation

L'exploitation pédagogique de cette troisième activité est la même que celle de la première activité, à savoir la réalisation d'un compte rendu à partir des notes prises lors de l'intervention. J'ai décidé de renouveler cette expérience pour donner aux élèves une autre occasion de s'entraîner, mais aussi pour vérifier si le premier apprentissage avait été profitable.

D – Le bilan pédagogique

1/ Les objectifs déjà atteints

PAR LES ELEVES

➤ *En terme de savoir*

La recherche d'information sur Internet et l'intervention de l'agent du service Création d'entreprise de la C.C.I. ont permis aux élèves :

- **de savoir quelles sont toutes les formalités nécessaires :**
 - ◆ pour créer son entreprise ;
 - ◆ pour protéger son nom commercial et ses marques ;

- de savoir que le créateur peut désormais remplir toutes les formalités pour créer son entreprise au moyen d'un seul imprimé dans un seul lieu : le Centre de formalités des entreprises (C.F.E.) ;
- de savoir **que des aides existent**, et notamment celles apportées par les pépinières d'entreprises, mais aussi par des organismes publics tels que les C.C.I.;
- **d'obtenir des réponses** à leurs questions ;

➤ *En terme de savoir-faire*

- **La recherche d'information sur Internet**
 - ⇒ Tout d'abord, la recherche d'information sur Internet a été l'occasion d'**initier les élèves à l'utilisation de cet outil**.
 - ⇒ Ensuite, «*l'initiation à la recherche documentaire favorise la curiosité intellectuelle*» (1). En effet, j'ai pu constater que la plupart des élèves ont été très enthousiasmés par cette séance de recherche sur Internet. Certains m'ont dit qu'ils se sentaient depuis plus autonomes pour utiliser plus souvent le poste en libre-service au C.D.I. du lycée...
 - ⇒ Enfin, les étapes de la recherche documentaire sur Internet ont conduit les élèves à développer des savoir-faire tels que :
 - ◆ cerner les questions posées ;
 - ◆ localiser les informations nécessaires pour répondre ;
 - ◆ trier et hiérarchiser ces informations ;
 - ◆ sélectionner les informations pertinentes : beaucoup d'élèves ont tendance à vouloir tout recopier sans sélectionner les informations pertinentes pour répondre à la question posée. J'espère avoir finalement réussi à leur faire prendre conscience que plus l'information est abondante, plus on a du mal à trouver celle qui est pertinente, et c'est justement ce qu'il faut réussir à faire, ça ne sert à rien de tout retenir...
- **Un entraînement à la prise de notes lors de l'intervention et à la réalisation de comptes rendus**
 - ⇒ Je ne pourrai évaluer les progrès réalisés qu'après les vacances de Pâques.

➤ *En terme de savoir-être*

- **Le travail en petits groupes autonomes sur ordinateur**
 - ⇒ Le travail de recherche a permis d'expérimenter de nouveau le travail de groupe, mais dans un contexte différent : petit groupe, durée courte, peu de véritable concertation (les trois élèves sont face à l'ordinateur), pas d'évaluation. Cette fois, cette organisation n'a posé que peu de problèmes.
- **La pratique de l'écoute**
 - ⇒ Tous les élèves, même ceux qui ont du mal à rester concentrés, ont eu une nouvelle fois une **attitude irréprochable** : ils ont su se montrer silencieux et attentifs pendant toute l'heure. Ils ont tous pris des notes consciencieusement. Ils ont pris la parole en la sollicitant chacun à leur tour et ont été polis.

(1) Cf. **Itinéraires pour enseigner l'économie-gestion en L.E.G.T.**, Ministère de L'Education Nationale, p. 165

LES OBJECTIFS ATTEINTS PAR LE PROFESSEUR

➤ *L'introduction d'Internet dans mes activités pédagogiques*

Cette introduction d'Internet est l'occasion d'enseigner autrement, en variant les approches pédagogiques. En utilisant cet outil, le professeur n'est plus le seul dispensateur de savoirs ; il devient plutôt l'accompagnateur des élèves dans la construction de leurs savoirs : son travail porte plus sur la compréhension et la structuration de l'information obtenue que sur la production de l'information.

➤ *L'organisation d'une intervention dans la classe*

J'ai pu me rendre compte qu'il est important de rencontrer les intervenants avant, pour se concerter sur le programme d'intervention. Mme Cercello a ainsi fait un exposé tout à fait conforme à ce que j'attendais, même si parfois les idées n'étaient pas vraiment ordonnées (ce qui n'est pas si mal, comme ça les élèves allaient être obligés de faire des efforts pour ordonner les idées dans leurs comptes rendus).

2/ Les difficultés rencontrées

➤ *Au niveau du travail de groupe*

Il s'est plutôt bien passé, mais j'ai quand même constaté que le travail à faire n'était pas assez complexe pour occuper les 2 ou 3 élèves de chaque groupe. En plus, je pense qu'on ne peut pas apprendre à utiliser un tel outil en regardant seulement. Or, en étant trois sur un poste, il y en a forcément deux qui regardent... Je leur ai demandé de partager le temps passé sur le poste. Mais il est certain qu'**il aurait été plus formateur pour les élèves de travailler de façon autonome chacun sur un poste.** Cette organisation a quand même permis de gagner du temps dans la recherche d'information sur le site de l'Agence Pour la Création d'Entreprise : les élèves ont plus vite recopié les réponses aux différentes questions. De plus, quand un élève avait plus de facilités que les autres dans le groupe, il leur montrait ce qu'il savait.

3/ Les améliorations possibles

➔ **Comment améliorer la recherche d'information sur Internet ?**

Il aurait été intéressant de laisser les élèves travailler de façon autonome sur Internet sans les guider par un questionnement sur un site particulier. Si le matériel du lycée ARAGO l'avait permis, j'aurais demandé aux élèves de faire une autre recherche pour vérifier l'acquisition d'un certain savoir-faire, par exemple sur le marché du produit créé dans le cadre du concours des « Entreprises Cadettes ».

➔ **Comment améliorer l'apprentissage de la prise de notes ?**

Il aurait pu être intéressant d'enregistrer l'intervention de Mme Cervello (avec son accord bien sûr), afin de pouvoir retravailler la méthodologie de la prise de notes en séances de travaux dirigés. Sans cet enregistrement, il est quand même possible de la retravailler. J'ai préparé aux élèves une correction-type de ce qu'ils auraient pu avoir pris en notes.

Conclusion sur l'intérêt pédagogique tiré de l'expérience de l'activité III : la découverte par les élèves de la diversité des sources d'information pour créer son entreprise

Après avoir réalisé la simulation d'entreprise de l'activité II avec les élèves, ils se sont posés des questions sur les démarches à faire pour créer réellement une entreprise. Quand je leur ai demandé où ils pensaient pouvoir trouver des réponses, ils n'ont pas su répondre spontanément. Je pense qu'il est essentiel qu'à l'heure d'Internet, les élèves de la filière S.T.T. sachent tous comment faire pour réaliser une recherche d'information.

Le principal intérêt pédagogique tiré de l'expérience de l'activité III est qu'il est fondamental de faire découvrir aux élèves la diversité des sources d'information et de les initier aussi à la recherche d'information sur Internet.

La recherche d'information est une activité qui peut être aujourd'hui valorisée grâce à Internet. Elle a en effet provoqué une **grande mobilisation de la part des élèves**. Sur le plan des attitudes envers le savoir scolaire, ils font parfois preuve d'une attention mitigée. L'Internet offre **un outil puissant de structuration et de présentation dynamique de l'information et donc une nouvelle opportunité de motiver les élèves**.

Le professeur ne doit pas se contenter d'initier les élèves à la recherche d'information sur Internet, mais il doit véritablement **introduire l'Internet dans une démarche pédagogique**. Cette initiation est l'occasion d'informer les élèves sur les contraintes et les limites de cet outil et sur la façon de l'utiliser pour développer leur capacité d'analyse et leur sens critique.

Enfin, l'intervention de l'agent du service Création d'entreprise de la C.C.I. a aussi permis aux élèves de se rendre compte des limites de la recherche d'information sur Internet. Ils ont mis du temps et ils ont parfois eu beaucoup de mal à trouver seuls l'information utile et pertinente sur le site de l'Agence Pour la Création d'Entreprise. L'agent a lui-même pu donner des réponses claires et précises aux questions posées de façon instantanée. Cette activité m'a permis de **montrer aux élèves que les diverses sources d'information sont aussi complémentaires**.

Je mènerai sans aucun doute de nouveau des activités de recherche documentaire dans les prochaines années. C'est **un excellent moyen pour rompre les rythmes, pour renouveler les démarches pédagogiques et donc pour mobiliser toujours plus l'attention des élèves...**

CONCLUSION GENERALE

Les trois activités menées durant cette année scolaire sur le thème de la création d'entreprise ont eu pour **objectifs essentiels** de :

- **faire découvrir le milieu professionnel de l'entreprise** à mes élèves de Première S.T.T. ;
- **contribuer à la construction de leur professionnalité** : les élèves doivent progressivement devenir des « *professionnels du tertiaire* » qui savent mobiliser des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être dans des situations d'entreprise variées.

Les **principaux intérêts pédagogiques tirés de l'expérience des trois activités** ont été les suivants :

- **la rencontre de créateurs d'entreprise dans l'activité I a permis aux élèves de découvrir la réalité du monde professionnel autour de la création d'entreprise ;**
- **la simulation d'entreprise de l'activité II pour participer au concours des « Entreprises Cadettes » a été une pratique idéale pour construire la professionnalité des élèves** qui ont dû en effet se comporter « *comme le feraient de véritables professionnels* » en pratiquant notamment le travail de groupe, la recherche de créativité, la communication écrite et orale... ;
- **l'intervention de l'agent du service Création d'entreprise de la C.C.I. dans l'activité III a permis aux élèves de découvrir des organismes au service des entreprises, mais aussi de développer leur savoir-faire pour rechercher de l'information.**

Les trois activités ont aussi visé à satisfaire **d'autres préoccupations pédagogiques** :

- **elles ont intéressé et motivé la plupart des élèves en les impliquant dans des projets concrets.** La participation au concours des « Entreprises Cadettes » a notamment permis aux élèves d'**apprendre différemment** que lors de la réalisation de travaux purement scolaires et de mener à bien un projet dans des conditions de forme et de délais assez strictes. La simulation a aussi permis de les motiver en les faisant **travailler de façon ludique** pour participer à une **compétition nécessitant un véritable engagement personnel de leur part**. Le professeur d'économie et gestion doit faire continuellement un travail de motivation avec les élèves de Première S.T.T.. Il est important de leur **faire prendre conscience que la filière S.T.T. peut amener à une réussite professionnelle**, car elle développe des compétences recherchées sur le marché du travail. La plupart de ces élèves manquent de motivation, car ils n'ont pas encore de projet professionnel précis. Le rôle du professeur est de **les aider à construire peu à peu un projet professionnel** pour les motiver.

- **Elles ont permis de mettre en évidence la cohérence interne des enseignements technologiques**. Les liens mis en évidence entre les disciplines et les activités utilisant des compétences interdisciplinaires donnent aux élèves une vision globale et transversale de l'entreprise.
- **Elles ont permis au professeur d'expérimenter différentes pratiques pédagogiques et de réfléchir sur ces expériences et sur le métier d'enseignant en général : *comment développer l'autonomie de l'élève ? Comment conduire efficacement le travail de groupe ? Comment favoriser la créativité des élèves ? Comment motiver davantage les élèves ? Comment introduire Internet dans ses pratiques pédagogiques ? Comment faire adopter des attitudes plus citoyennes ?...*
J'ai rencontré des difficultés notamment dans la conduite du travail de groupe et pour mobiliser tous les élèves sur toute la durée de l'activité II. J'ai donc réfléchi aux leçons à en tirer et aux améliorations à envisager. J'ai aussi pu constater que la mise en place des activités permet au professeur d'avoir différents rôles : il est à la fois l'animateur, le guide, le conseiller, l'arbitre,...Le professeur devient une personne ressource au service des élèves qui sont véritablement les « acteurs » de leur formation.**

Enfin, toutes ces activités ont été très intéressantes pour les élèves comme pour le professeur. Même si les exploitations pédagogiques ne se font pas sans quelques difficultés et peuvent forcément être améliorées avec l'expérience acquise, ces activités sont véritablement nécessaires pour que le professeur stagiaire « apprenne » à enseigner...

Il est seulement dommage que ces activités pédagogiques n'aient été menées qu'avec les élèves de ma classe de Première S.T.T.. Il doit être particulièrement intéressant d'expérimenter par exemple des simulations d'entreprise en B.T.S. dans le cadre de l'enseignement de la gestion.

Dans le souci de varier encore les activités et comme mes élèves y tiennent beaucoup, j'organise au mois de mai une sortie pour assister à une audience au Tribunal correctionnel de Perpignan et pour rencontrer ensuite le Substitut du Procureur de la République. Ce sera l'occasion de montrer aussi aux élèves la réalité du fonctionnement de la justice et d'expérimenter encore de nouvelles pratiques pédagogiques...

BIBLIOGRAPHIE

- **Professeur d'économie et gestion : quel métier aujourd'hui ?** , Collection *Parcours Pédagogiques*, Editions FOUCHER
- **Voyage au centre des enseignements d'économie-gestion en LEGT**, Ministère de l'Education Nationale
- **Itinéraires pour enseigner l'économie-gestion en L.E.G.T.**, Ministère de L'Education Nationale
- **Travailler autrement au lycée**, C.R.D.P.
- **Economie, Classe de première S.T.T.**, Collection *Les Carnets*, Editions FOUCHER
- **R. PAPIN, Stratégie pour la création d'entreprise**, Editions DUNOD
- **M. BARLOW, Le travail en groupe des élèves**, Editions ARMAND COLIN
- **A. BACUS et C. ROMAIN, Libérez votre créativité**, Editions J'ai lu
- **D. LE ROUZIC, Introduire Internet dans ses pratiques pédagogiques**, Editions Bertrand-Lacoste
- « *Le travail de groupe* », *Cahiers Pédagogiques*, N° 356, septembre 1997
- « *La motivation* », *Cahiers Pédagogiques*, N° 300, janvier 1992
- « *L'évaluation* », *Cahiers Pédagogiques*, N° 256, septembre 1987
- « *Quelle pédagogie pour les lycées ?* », N° 376-377, septembre-octobre 1999

LISTE DES ANNEXES

ANNEXES DE L'ACTIVITE I

Annexe I. 1. : Lettre adressée à toutes les entreprises susceptibles de verser la taxe d'apprentissage au lycée ARAGO

Annexe I. 2. : Documents administratifs de préparation de la sortie scolaire

Annexe I. 3. : Extraits du dossier sur la création d'entreprise

Annexe I. 4. : Fiche méthodologique sur la prise de notes

Annexe I. 5. : Récapitulatif des questions à poser

Annexe I. 6. : Un exemple de compte rendu réalisé par une élève

Annexe I. 7. : Lettre de remerciements adressés à Plein Sud Entreprises

ANNEXES DE L'ACTIVITE II

Annexe II. 1. : Les fiches de présentation du concours et de description des travaux à faire pour remplir les documents du dossier de création

Annexe II. 2. : Document de présentation du *brainstorming* pour la recherche d'idées

Annexe II. 3. : Tableau récapitulatif des entreprises cadettes créées dans la classe

Annexe II. 4. : Le dossier de création de l'entreprise cadette DENTI-GUMMI

ANNEXES DE L'ACTIVITE III

Annexe III. 1. : Documents administratifs de préparation de l'intervention

Annexe III. 2. : Questionnaire pour la recherche sur Internet